



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Agir • Mobiliser • Accélérer**

# **Conseil de planification écologique**

*19 mai 2026*

*Bilan de la planification écologique*

# Bilan de la planification écologique

## Pilotage et adaptation à un nouveau contexte

# Pilotage | La France s'est dotée d'objectifs ambitieux sur l'ensemble des dimensions de la transition écologique

## Principales finalités des stratégies environnementales



Atténuation  
climat

- Réduire nos émissions nationales brutes de 50 % en 2030 par rapport à 1990 et atteindre la **neutralité carbone** en 2050
- Réduire notre **empreinte carbone** d'environ 40 % d'ici 2030 et 75 % d'ici 2050 par rapport à 2010
- Sécuriser la **souveraineté** en électricité et biomasse



Adaptation  
climat

- **Nous adapter au réchauffement mondial** en prenant pour base la Trajectoire de référence pour l'adaptation au changement climatique



Économie  
circulaire

- Augmenter de 30 %, de 2010 à 2030, le rapport entre notre PIB et notre **consommation intérieure de matières**
- Réduire la **quantité de déchets mis en décharge** de 50 % entre 2010 et 2030



Pollution

- Améliorer la **qualité de l'air** pour ne plus avoir de territoires en dépassement des valeurs réglementaires



Biodiversité

- Améliorer **l'état général de la biodiversité** ainsi que celui des **habitats d'intérêt communautaire** entre 2020 et 2030, en **réduisant les pressions** qui s'exercent sur la biodiversité, et en la **restaurant** partout où c'est possible



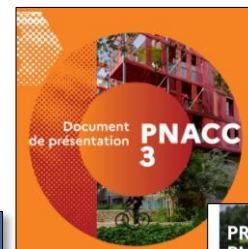
Eau

- Disposer de 100 % de **masses d'eau en « bon état »** en 2027 (quantitatif, chimique et écologique)

# Pilotage | La France continue de se doter de lois, plans et stratégies nationales pour atteindre ces objectifs



Convention  
citoyenne pour  
le climat



Loi n° 2017-1839 du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement

Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGAlim)

Loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat

Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC)

Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite « loi Climat et Résilience »)

Décret n° 2022-1673 du 27 décembre 2022 portant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale des actions ou opérations d'aménagement et aux mesures de compensation des incidences des projets sur l'environnement

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

2017      2018      2019      2020      2021      2022      2023      2024      2025      2026

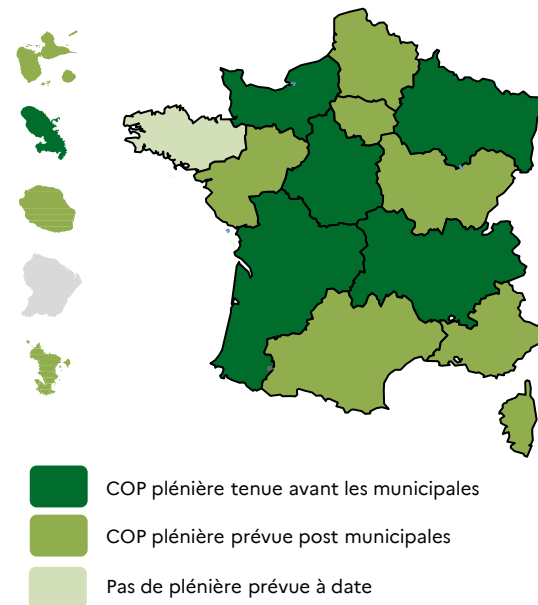
# Pilotage | Un suivi au plus haut sommet de l'État, une mise en œuvre au plus près des territoires

## Un pilotage au plus haut niveau de l'État

- Depuis 2022, la **planification écologique et énergétique est pilotée par le Premier ministre**, avec l'appui du SGPE
- 5<sup>ème</sup> Conseil de planification écologique **sous l'autorité du Président de la République**
- 14 revues sectorielles ont été menées et rendues publiques pour **suivre la mise en œuvre concrète des stratégies**

## L'adaptation des stratégies nationales aux particularités de chaque territoire

- **17 COP régionales en 2025, 12 000 participants**
- **2/3 des baisses d'émissions nécessaires à horizon 2030** ciblées par des actions opérationnelles
- **100% des départements hexagonaux** mobilisés sur l'adaptation
- **En cours : la territorialisation du plan d'électrification**



# S'adapter à un nouveau contexte | Une demande d'action et de protection des Français qui ne faiblit pas

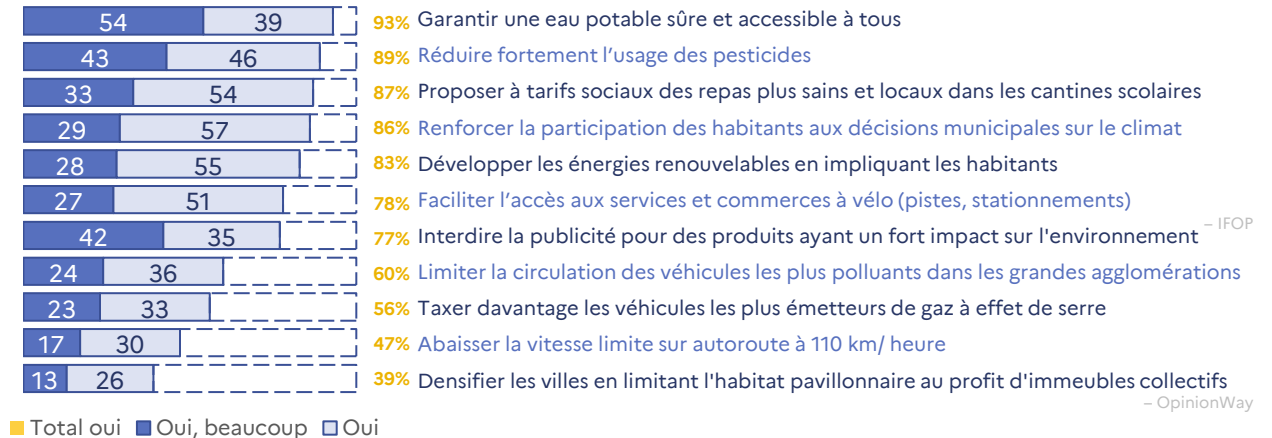
L'environnement recule dans l'ordre des préoccupations, du fait de la montée de l'inquiétude sur la sécurité notamment – pour autant le soutien à la transition reste stable, et massif



des Français se disent (très) inquiets face au changement climatique  
 – Opinionway



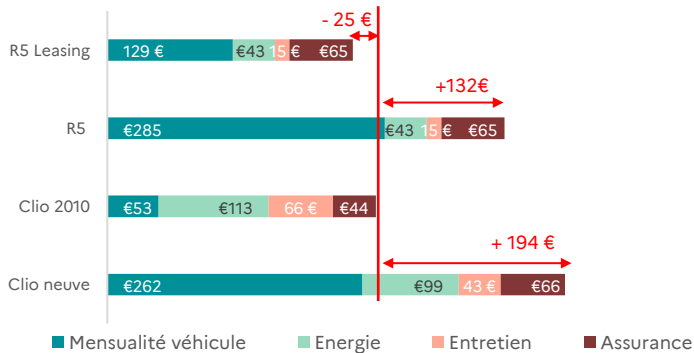
font de la transition écologique un critère important ou prioritaire pour leur vote aux municipales 2026  
 – Ipsos



# S'adapter à un nouveau contexte | Les principales politiques publiques rendent la transition accessible

## Réduire le budget automobile des ménages modestes, en les aidant à passer à l'électrique

Comparaison TCO mensuel - R5 électrique (leasing social) vs Clio diesel 2010



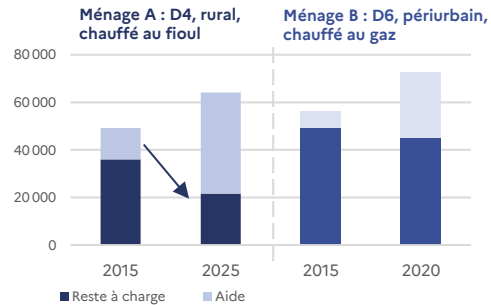
Source : SGPE

**67 %** des aides de l'État à l'acquisition d'une VE ont bénéficié à des **ménages modestes**.

**50 %** des acquéreurs ayant bénéficié du leasing social résident en **zone rurale**

## Lutter contre la précarité énergétique, via de aides à la rénovation plus ciblées

Simulation du reste à charge pour une rénovation performante par deux ménages types



Source : I4CE, Observatoire des conditions d'accès à la transition écologique pour les ménages

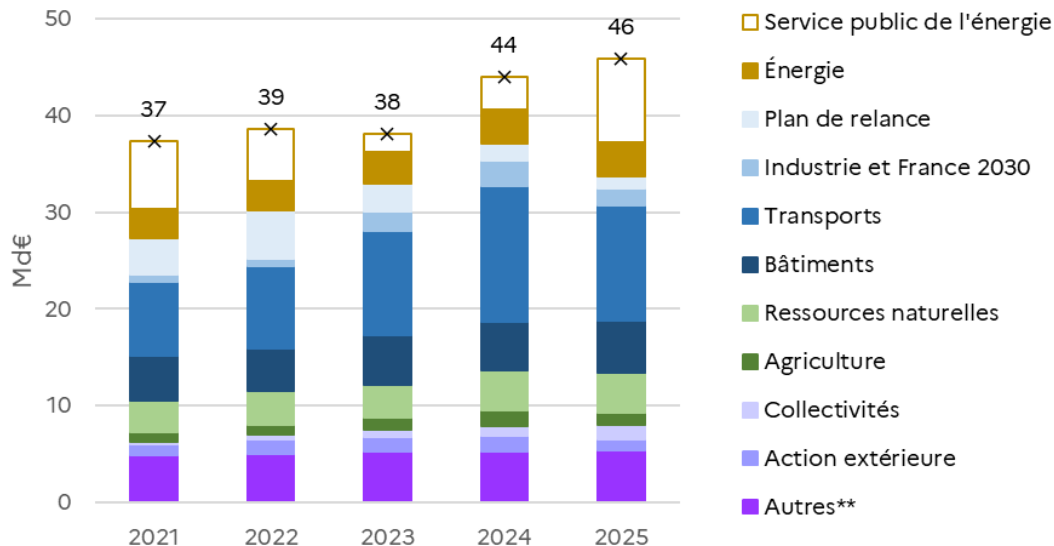
Pour le **ménage A**, le reste à charge pour la rénovation d'une maison a été presque **divisé par deux** entre 2015 et 2025 – et correspond à présent à moins de 6 mois de revenu.

Les économies d'énergies lui permettent à présent de couvrir les mensualités du prêt, et même de faire des **économies nettes** de 130 € par mois.

**71 %** des aides à la rénovation de l'ANAH ont bénéficié à des **ménages aux revenus modestes ou très modestes**.

# S'adapter à un nouveau contexte | En contexte budgétaire contraint, l'intervention de l'État a été redéfinie

Évolution des dépenses de l'État favorables à au moins un axe environnemental (Md€)\*



- Les dépenses vertes de l'État ont connu une hausse marquée ces dernières années
- Depuis 2024, l'État recentre son soutien financier sur les dépenses les plus efficaces et accru la part de financements privés pour la transition via la mobilisation des CEE, des CPB et de la TIRUERT
- Depuis 2025, le soutien aux EnR, basé sur les prix de l'énergie a été revu afin de limiter les fluctuations sur le budget de l'Etat

# S'adapter à un nouveau contexte | L'État continue à mieux prioriser ses dépenses et à donner de la prévisibilité

## L'État s'est doté d'une doctrine...

- La Stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique (SPAFTE) identifie là où :



- La dépense publique est nécessaire (en particulier pour les ménages modestes)
- D'autres instruments peuvent être mobilisés : normes, fiscalité, garanties, avances remboursables, etc.

## ... et a engagé des réformes

Exemple de réformes déjà réalisées :



Le recentrage de MaPrimeRénov' sur les passoires énergétiques et les changements de chauffage



La suppression du taux réduit de TVA pour l'achat et l'installation des chaudières à gaz



La sortie des subventions à l'éclairage public du Fonds vert



La mise en place d'une taxe pour verdir les flottes professionnelles plutôt que des subventions

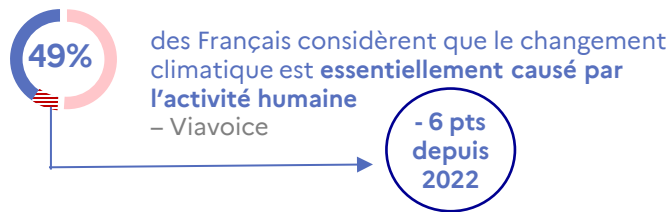
## Les efforts doivent se poursuivre

- Consolider la doctrine de l'État dans l'édition 2026 de la SPAFTE
- Continuer de la déployer, afin d'améliorer l'efficacité et le ciblage des soutiens à la transition écologique et énergétique
- Planifier les dépenses, préparer la prochaine loi de programmation des finances publiques
- Donner plus de prévisibilité aux collectivités et aux entreprises

# S'adapter à un nouveau contexte | Agir pour l'intégrité de l'information sur le climat et l'environnement

## Les certitudes des Français s'érodent, affectant l'adhésion aux leviers de la transition

Le doute sur les causes et conséquences du changement climatique gagne du terrain



Exemple : sur les véhicules électriques, des idées fausses persistent dans l'opinion

**44%** des Français considèrent que la voiture électrique n'est pas une solution efficace pour réduire les émissions de CO2 – Ifop

**86%** d'entre eux sous-estiment très largement la fiabilité et la durée de vie de leurs batteries – Ifop

## Agir pour préserver la liberté d'expression et le droit à une information fiable

- La France a rejoint l'**Initiative Globale pour l'Intégrité de l'Information sur le Changement Climatique (GIICC)**
- Accueil en décembre 2025 des **664 experts du GIEC**
- Présentation cet été d'un **plan national** pour l'accès à l'information sur l'environnement, afin de renforcer l'action du gouvernement en la matière, et **saisine du Haut Conseil pour le climat** sur la place du fait scientifique et de la parole des scientifiques dans le débat public.

# État exemplaire | Services publics écoresponsables : des premiers résultats et des efforts qui vont se poursuivre

## Reporting SPE, CGDD

### Une démarche visant à responsabiliser l'État

Lancée en 2020, la démarche SPE engage l'ensemble des services de l'État dans une transformation écologique structurée autour de 5 axes thématiques, couvrant les transports (46% des GES), les achats (23%), les bâtiments (24%), l'alimentation (7%) et les écosystèmes. Elle fixe des **objectifs chiffrés et mesurables à horizon 2024-2027**, pilotés par des indicateurs interministériels et un rapportage annuel.

#### 5 axes de travail prioritaires :

- Mieux se déplacer
- Mieux produire & consommer
- Mieux se nourrir
- Mieux gérer les bâtiments
- Mieux protéger les écosystèmes

La formation de tous les agents à la transition écologique constitue un levier transversal prioritaire.

### Chiffres clés d'avancement en 2024

**53 actions, dont déjà 11 atteintes**



**63%** de bâtiments couverts par l'OFSI sur le périmètre de l'État

-3,6% de consommation d'électricité et de gaz entre 2022 et 2023

**60%** des parkings équipés de stationnements vélo sécurisés

Bonne dynamique sur les mobilités douces ; déjà 9% d'agents en télétravail/jour

**91%** des véhicules de ministres & préfets sont électriques/hybrides

Exemplarité au sommet atteinte ; reste à généraliser sur l'ensemble du parc (35% des acquisitions)

**70%** des services respectent l'offre végétarienne quotidienne

Objectif 100% dès 2024 non atteint ; déjà 9% de produits bio à 12% (cible : 20%)

**58%** des marchés publics incluent une considération environnementale

En deçà de l'objectif 100% fixé pour 2025

**+11%** de dépense d'eau (par rapport à 2021)

En décalage avec l'objectif de -10% de consommation d'eau potable par rapport à 2022

### Les objectifs à terme

Les cibles fixées par la circulaire visent une transformation profonde des pratiques d'ici 2026 - 2027

#### 2027

- - 22% d'émissions de gaz à effet de serre
- - 25% de consommation énergétique des bâtiments de l'État
- 3,3 millions de m<sup>3</sup> d'économies d'eau
- 5,7 millions d'agents publics formés à la transition écologique
- 25% du matériel de l'État issu du réemploi

#### 2029

- Suppression de l'ensemble des chaudières au fioul

# Bilan de la planification écologique

## Territorialisation

# Collectivités territoriales | Des outils et soutiens publics largement pris en main, une cohérence et un bouclage à renforcer

Les collectivités territoriales sont essentielles dans la mise en œuvre de la transition mais mises en difficulté par l'hétérogénéité de la déclinaison des politiques publiques, le manque de lisibilité des financements et des outils

25%

de l'effort de réduction des GES à 2030 à la main de l'État et des collectivités

Les collectivités détiennent les compétences opérationnelles en matière de transition écologique mais se heurtent à :

- Un cadre normatif dense et hétérogène (stratégies nationales, SRADDET...)
- Une multitude de documents qui coexistent à l'échelle locale (PCAET, SCOT, CRTE, etc.), aux règles de compatibilité variables

Près de  
2 000\*  
aides  
disponibles

Les sources de financement sont multiples :

- Enveloppes financières déconcentrées (DSIL, DETR, Fonds Vert, Fonds Barrière)
- Mécanismes de financement des opérateurs de l'État (ADEME, ANCT, Agences de l'eau, etc.)
- Contractualisation financière propre pour les agences de l'eau

100 à 150  
services  
numériques  
d'accompagne  
ment

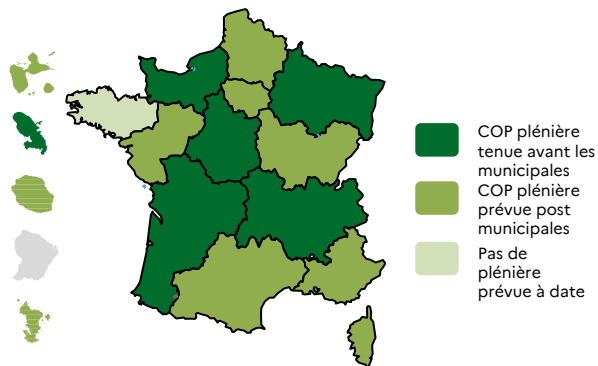
L'offre est complexe et les moyens dispersés :

- Complexité additionnelle pour les agents
- Absence d'interopérabilité entre les outils (saisies multiples)
- Difficultés de déploiement liées à la dispersion des moyens

# Territorialisation | Accompagner les élus de +35 000 communes et 1 250 EPCI et ancrer les COP 2026 dans l'opérationnalisation des feuilles de route

**COP régionales : des feuilles de route enrichies en 2025, qui doivent accélérer leur mise en œuvre**

- 17 COP lancées, près de 12 000 participants et une mobilisation dans tous les départements hexagonaux ;
- 2/3 des baisses d'émissions nécessaires à horizon 2030 ciblées par des actions opérationnelles, dont l'avancement est jugé en majorité « satisfaisant » ou significatif » en 2025 ;
- 100% des départements hexagonaux mobilisés en 2025 sur le **volet adaptation** : confort d'été et prévention des inondations ressortis majoritairement mais **sensibilisation encore nécessaire sur sujets émergents** (feux de forêts, RGA, adaptation filières économiques)

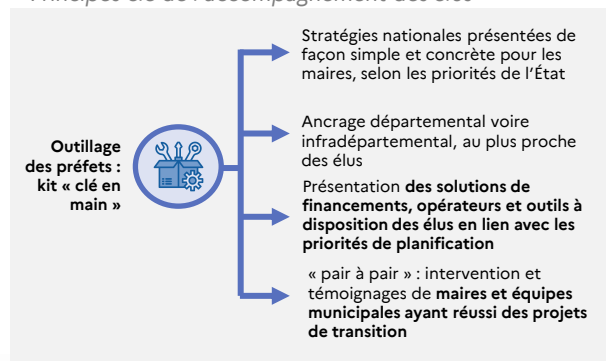


**L'accompagnement des élus à la planification écologique comme levier de mise en œuvre de la transition**

- **Lisibilité et priorisation des politiques de l'Etat** très demandées par les élus, tout comme par les services déconcentrés dans le cadre de leurs dialogues avec les élus
- Renouvellement des mandats suite aux municipales propice au **renouvellement des projets de territoires**

> **Partage d'un « dire de l'État » unique et harmonisé en matière de planification écologique auprès des nouveaux exécutifs pour en accélérer la mise en œuvre**

## Principes clé de l'accompagnement des élus



# Ruralité | Renforcer l'accessibilité de la transition écologique pour les communes rurales

## Des territoires ruraux en situation de double vulnérabilité énergétique

### Une dépendance forte à la voiture individuelle en zones rurales

- ~45 % des communes de moins de 1 000 ne disposent d'aucun arrêt de transports en commun (bus ou gare)
- Le budget Transports = 16% du budget en milieu rural vs 12% en ville

### Une surreprésentation de la vulnérabilité et de la précarité énergétique

- 15 % des ménages ruraux ont souffert du froid au moins une fois pendant l'hiver 2022 (vs 10,5 % en territoires urbains)
- 20% des logements ruraux sont classés « passoires énergétiques » (vs 14 % en moyenne)

## Transition écologique en territoires ruraux : des résultats encourageant à conforter

Alors que les territoires ruraux concentrent ~30% de la population française...

51%

de l'offre de **leasing social** a été dirigée vers une commune rurale entre septembre et novembre 2025

50%

des aides de **MaPrimeRénov'** (rénovation globale) sont à destination d'un ménage rural (soit 55% des dossiers)

52%

des aides de **MaPrimeRénov'** Geste sont à destination d'un ménage rural (soit 55% des dossiers)

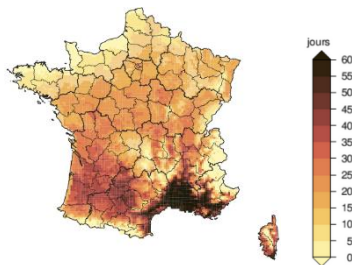
15%

du montant **des aides du 11<sup>ème</sup> programme des Agences de l'Eau** versées aux Zones de revitalisation rurales (ZRR) (pour 7% de la population hexagonale)

# Adaptation | Une ambition qui doit se traduire dans et avec les territoires

Se préparer à une France à +2,7 °C en 2050, +4 °C en 2100

Une innovation : la **Trajectoire de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique** (TRACC, décret de janvier 2026) : scénario unique permettant de simplifier la projection dans le futur



2050 : Nombre de jours à plus de 30°C selon la TRACC.  
Source, Météo-France

La mobilisation des données scientifiques et la construction de connaissances techniques robuste est indispensable à l'action publique. Par exemple, face à l'érosion du littoral :

- 371 communes listées par décret doivent élaborer dans un délai de 3 ans des cartes de recul du trait de côte à horizons 30 ans et 100 ans,
- Depuis la première liste de communes publiée en 2022, seules 44 communes ont réalisé ces cartes, et seules 2 sont intégrées dans les PLU.

Or, ces cartes sont un prérequis indispensable pour :

- Informer les futurs acquéreurs et locataires de l'exposition des biens immobilier au recul du trait de côte,
- Permettre aux collectivités de déclencher les outils juridiques leur permettant de réaliser leurs projets de recomposition spatiale.

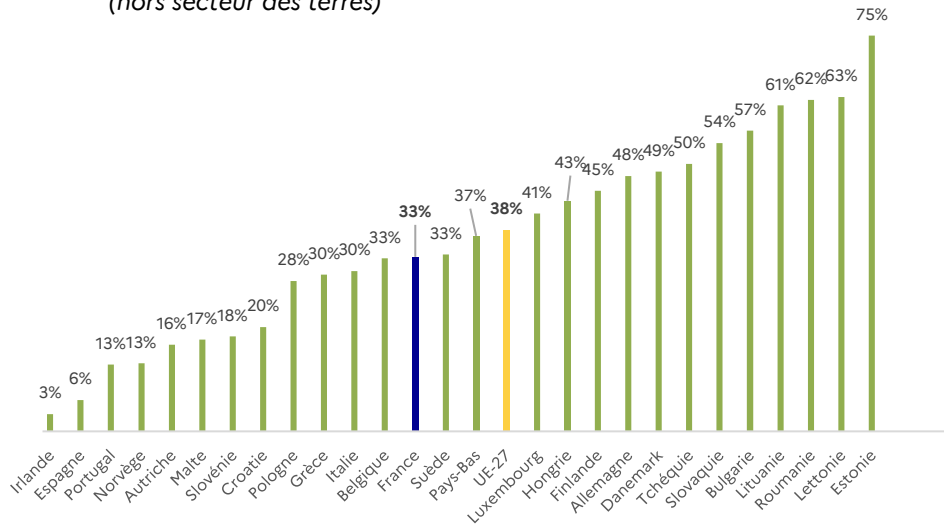
> **Importance de partager largement les données de projections climatiques et de susciter un « réflexe adaptation » à la conception des projets locaux dès aujourd'hui, afin d'éviter les surcoûts de gestion dans le futur**

# Bilan de la planification écologique

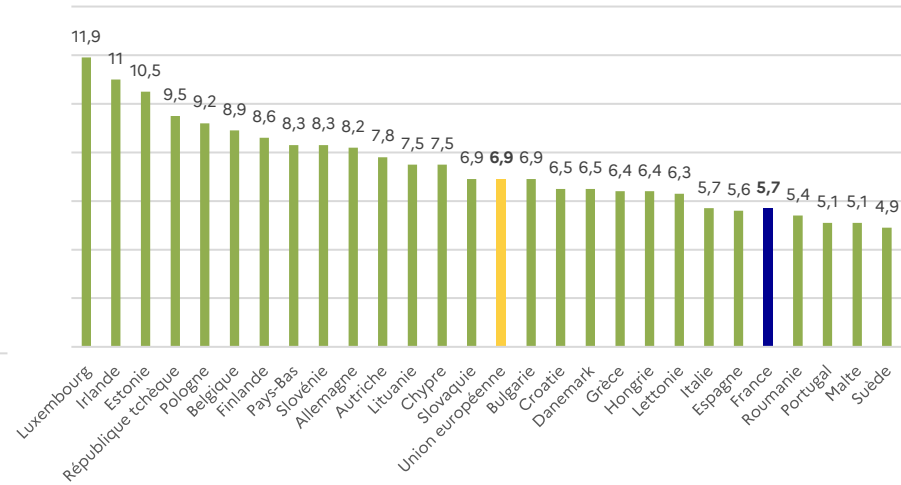
# Décarbonation

# Emissions GES | la France a connu une baisse dans la moyenne européenne, et figure parmi les pays les plus avancés en émissions par habitant

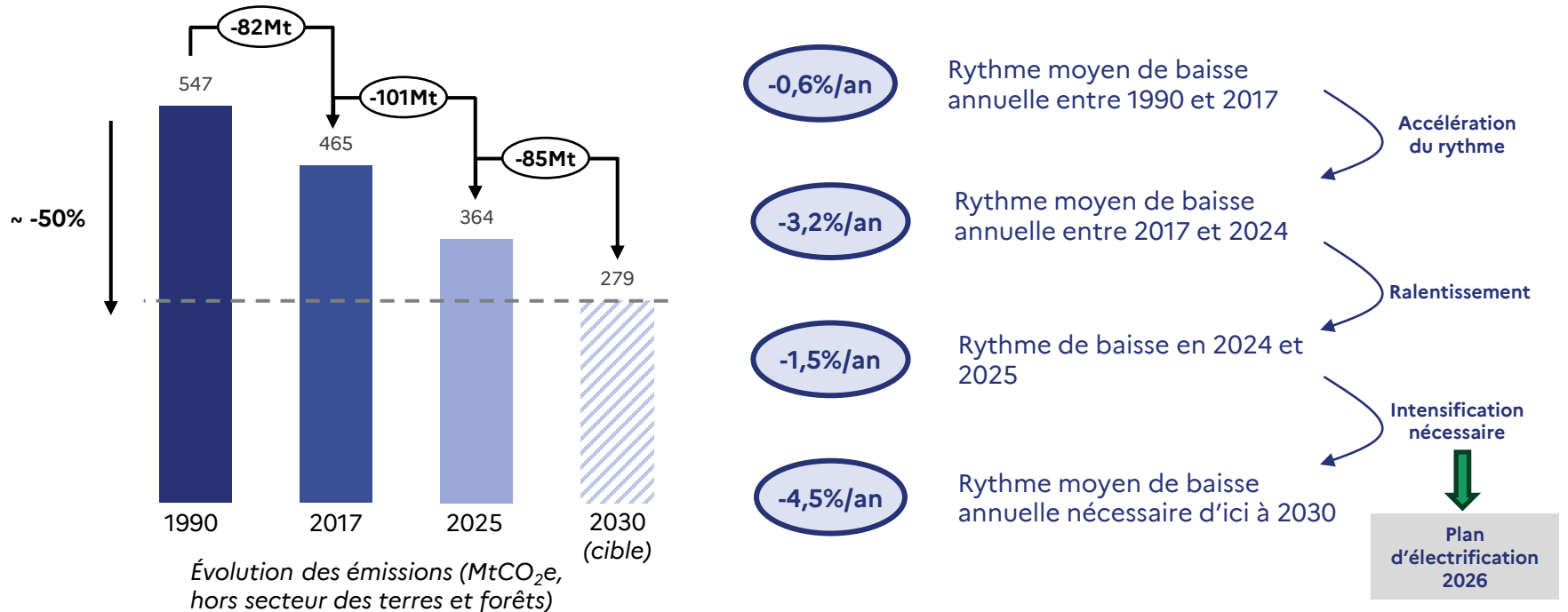
Baisse des émissions par pays entre 1990 et 2024 (hors secteur des terres)



Émissions par habitant par pays en 2024 (tCO<sub>2</sub>eq/hab, hors secteur des terres)

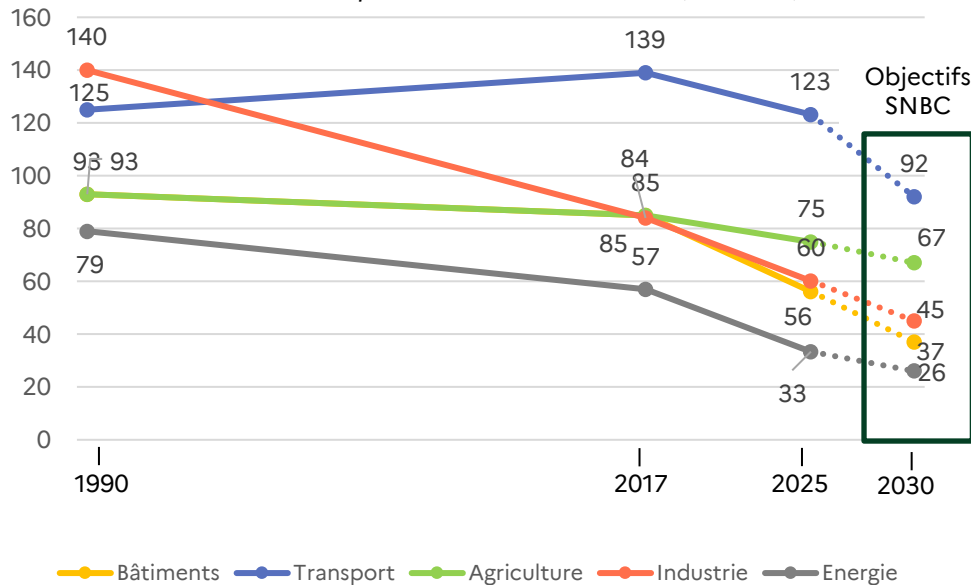


# Emissions GES | Nous avons baissé nos émissions d'environ 100MtCO<sub>2</sub>e depuis 2017, plus que ce qui avait été fait depuis 1990



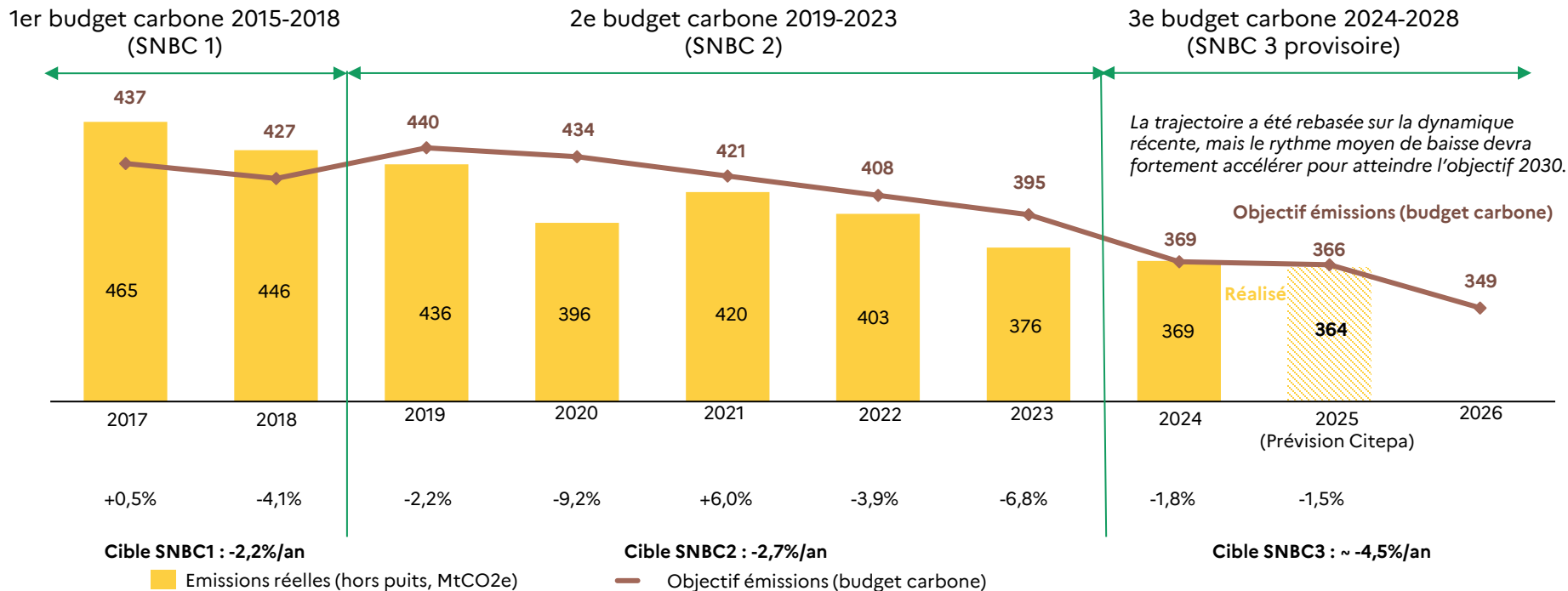
# Emissions GES | L'industrie, les bâtiments et l'énergie ont baissé plus fortement que les transports et l'agriculture

Emissions annuelles domestiques (hors soutes internationales) de GES réalisées par secteur et cible 2030 (MtCO<sub>2e</sub>)

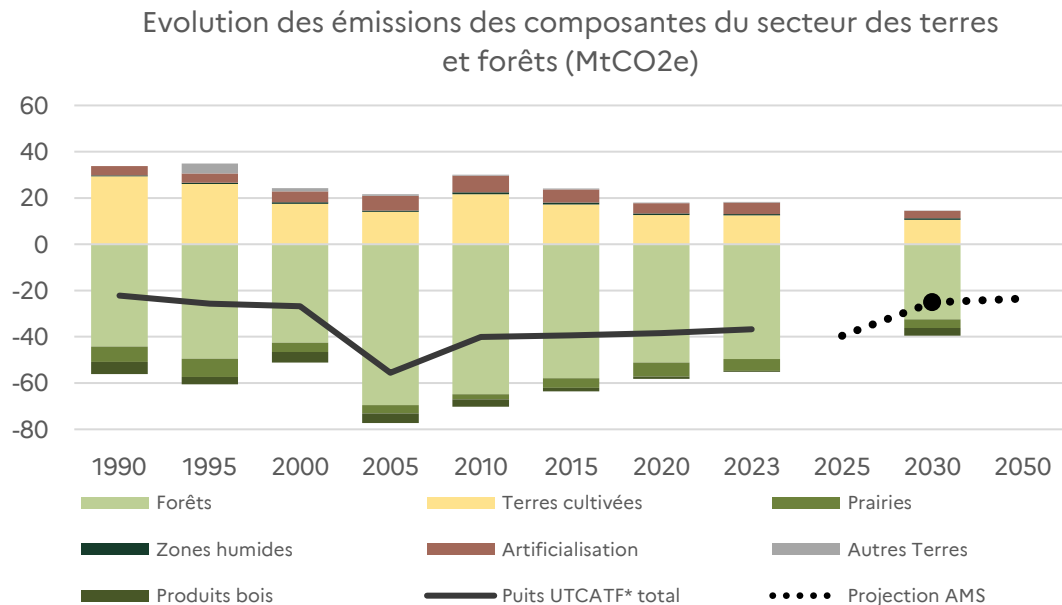


- **Bâtiments** : Baisse importante depuis 1990 et 2017, notamment grâce à l'isolation, la sobriété et la diminution de la part du chauffage au fioul
- **Transport** : Retour au niveau des émissions 1990, l'amélioration de l'efficacité des moteurs et le début de l'électrification sont compensés par le poids des véhicules et le trafic
- **Agriculture** : Baisse faible mais progressive depuis 1990, en lien notamment avec la taille du cheptel bovin
- **Industrie** : Baisse importante depuis 1990 et 2017, efforts d'efficacité énergétique et impact de l'ETS, ainsi que baisses de production dans certains secteurs
- **Energie** : Baisse importante depuis 1990 et 2017, fermeture des centrales charbon et développement des ENR, baisse de l'activité de raffinage.

# Emissions GES à 2025 | La baisse ralentit, les objectifs 2030 restent atteignables à condition de redoubler d'efforts

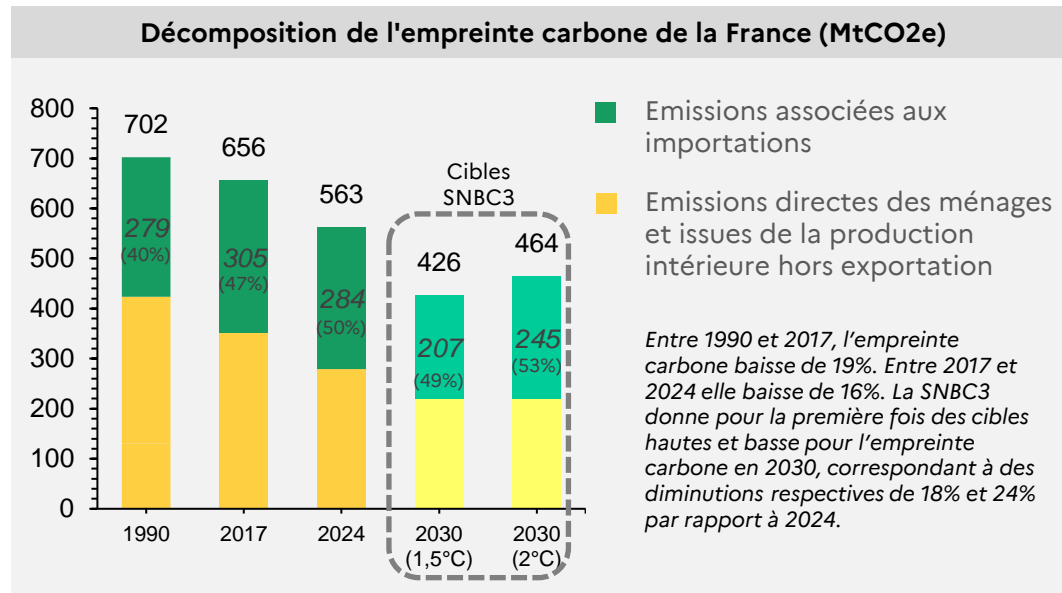


# Emissions GES | Le puits de carbone connaît une dégradation importante depuis 20 ans, qui pourrait s'accélérer dans le futur



- Le secteur des terres et forêts est historiquement un puits de carbone, essentiellement grâce au puits forestier, compensé en partie par les émissions des autres terres (cultures, artificialisation)
- Après un pic vers 2005, le puits forestier se dégrade continuellement, traduisant notamment les effets du changement climatique. **Ainsi, le puits forestier est passé de 70Mt à 50Mt de CO<sub>2</sub> stocké par an en 20 ans.**
- **Les scénarios provisoires de la SNBC visent à ce stade une stabilisation autour de -25Mt du puits total en 2030.**
- Cela passera par les actions sur la forêt, le développement des produits bois, les pratiques agricoles vertueuses et la poursuite du ZAN (cf. section dédiée à la forêt ci-après).

# Empreinte | Une baisse de l’empreinte carbone, et des objectifs inédits à horizon 2030 impliquant des changements de nos modes de consommation

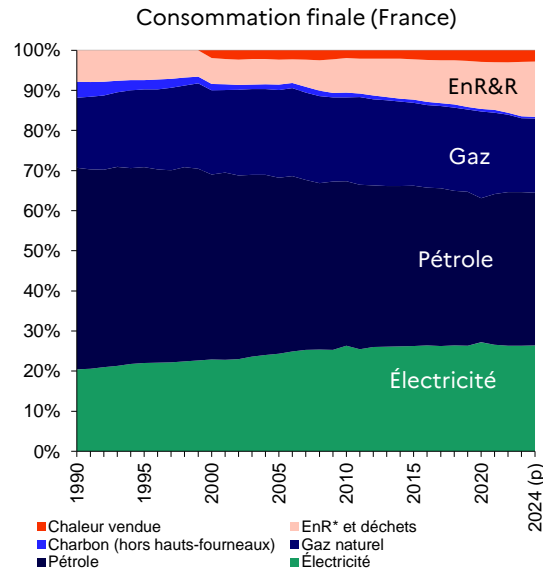


## Des objectifs pour la première fois en matière de réduction de l’empreinte carbone de la France

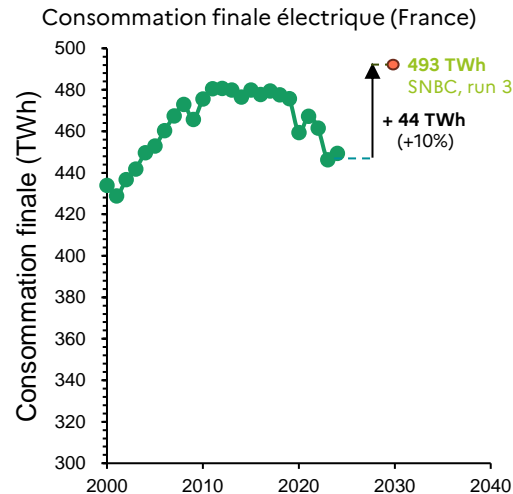
- La France est l’un des premiers pays à se doter d’un objectif de réduction de son empreinte carbone, c’est-à-dire en prenant en compte ses importations. Ces objectifs sont cohérents et complémentaires de ceux concernant nos émissions territoriales.
- Le suivi de l’empreinte permet notamment d’éviter les fuites de carbone. Agir sur l’empreinte aura pour effet à la fois de protéger notre souveraineté économique mais aussi d’inciter nos partenaires commerciaux à se décarboner.
- La SNBC3 a défini objectifs alignés avec des trajectoires 1,5°C et 2°C, qui sont donc en partie dépendantes de la décarbonation à l’international. L’atteinte des objectifs sur les émissions importées dépend également fortement de nos modes de consommation.

# Plan électrification | L'électrification a pris du retard

La part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie ne croît plus depuis 2010



En valeur absolue, la consommation électrique est revenue à son niveau de 2004...



... et en deçà du sous-jacent de la SNBC et de la PPE

- La PPE 3 prévoit une production de 585 TWh d'électricité décarbonée à 2030 et entre 650 et 693 TWh en 2035, soit respectivement : +12% et +25% à +33% vs. 2025 (521 TWh).
- La SNBC dans le run 3 prévoit une consommation finale d'électricité à 493 TWh en 2030. Or la tendance est la quasi stabilité voire la baisse, grâce aux efforts de sobriété et d'efficacité, mais aussi à cause du retard pris sur l'électrification des usages.
- Pour respecter nos trajectoires de décarbonation, la **consommation électrique annuelle devra croître d'environ +44 TWh** à l'horizon 2030, soit une augmentation de +2%/an.

➤ **Lancement d'un grand plan d'électrification impliquant l'État et les acteurs économiques**

# Plan électrification | 22 mesures ambitieuses pour électrifier la France

Le plan vise plusieurs objectifs généraux et sectoriels



**50 000**  
 véhicules électriques neufs  
 supplémentaires loués en 2026  
 à des ménages modestes



Soutien à l'achat en 2026 pour  
**50 000**  
 véhicules électriques additionnels  
 à destination des « gros rouleurs »



Atteindre  
**1 000 000**  
 pompes à chaleur  
 installées en 2030



Soutien à  
**1 000**  
 engins de chantiers  
 et **150**  
 engins agricoles  
 électriques



Multiplier par cinq le nombre  
 de points de recharge pour  
 les véhicules électriques  
 légers sur le réseau routier  
 national d'ici 2035



Des soutiens aux véhicules  
 utilitaires légers  
 électriques  
 jusqu'à  
**9 500 €**  
 et aux poids lourds  
 électriques jusqu'à  
**100 000 €**

Les mesures sont déjà déployées ou en cours de déploiement, un suivi interministériel est assuré sur la durée

Un suivi régulier est assuré en interministériel sur les 22 mesures, et un tableau de bord de suivi sera publié

## D'ICI JUIN 2026 :

### Mesure 15

Lancement du  
 prêt BPI « Action  
 élec ta boîte ! »

### Mesure 4

PAC clés en main :  
 plusieurs  
 fournisseurs  
 s'engagent

### Mesure 2

Autorisation du  
 piquage du réseau  
 électrique, **arrêté  
 publié début mai**

**Mesures 11 & 12**  
 Bonifications VUL  
 et PL **publiées**

### Mesure 14

schéma directeur  
 bornes réseau  
 national, **publié  
 en avril**

### Mesure 20

Révision des fiches  
 CEE pour les PAC  
 industrielles

### Mesure 21

AAP Décarb'Ind  
 et GPID,  
**nouvelles relèves  
 publiées le 7 mai**

### Mesure 9

Leasing social :  
 ouverture de  
 plateforme des  
 constructeurs

## Un mouvement d'engagement des entreprises

Dans tous les secteurs, des dizaines d'entreprises répondent à l'appel de l'électrification et s'engagent concrètement

# Plan électrification | 100 territoires d'électrification pour démontrer l'intérêt collectif de la transition

## Le dispositif entrera rapidement dans une phase opérationnelle

Les préfets identifieront des territoires volontaires et présentant un potentiel important d'électrification, et une sélection sera arrêtée d'ici l'été.

Les territoires concernés bénéficieront d'un accompagnement renforcé pour :

- Sortir les logements du fioul : démarches d'aller-vers, mise en œuvre de l'offre intégrée PAC
- Accélérer l'électrification des bâtiments publics et du parc social : mobilisation des financements de la BdT (éco-PLS, Edurévov)
- Identifier les portions du réseau gaz pouvant faire l'objet d'études pour un futur décommissionnement : accompagnement technique, financement d'études
- Installer des bornes de recharges publiques, notamment des bornes rapides et pour les poids lourds : appui financier via le programme Advenir
- Accélérer l'électrification des véhicules (voitures, transports publics, poids lourds) : leasing et fiches CEE
- Accélérer l'électrification des artisans et de l'industrie diffuse : appels à projets, fiches CEE

## Un exercice de planification à l'échelle locale

Une **compilation des indicateurs d'avancement localisés** permet d'appuyer les Préfets pour déterminer quelles zones présentent un potentiel élevé de décarbonation.

### Gaz

*Topologie du réseau et typologie de consommateurs*

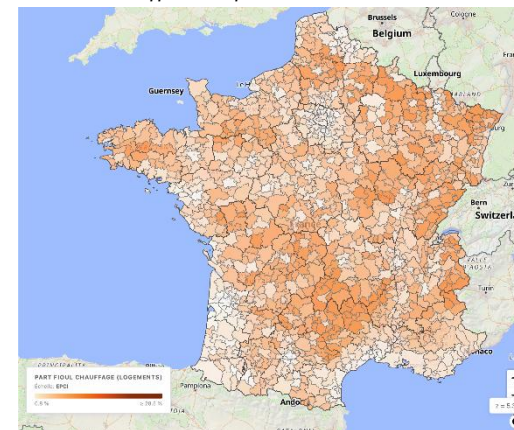
### Fioul

*Part des résidences principales chauffées au fioul*

### Véhicules

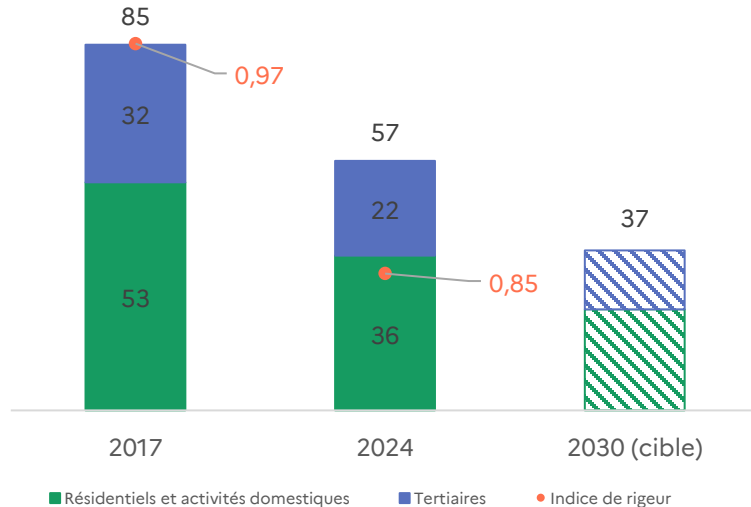
*Pourcentage de VE, VUL et PL ainsi que localisation des IRVE*

*Pourcentage des résidences principales chauffées au fioul à l'échelle EPCI.*



# Bâtiment | les émissions ont significativement baissé mais cette dynamique ralentit en 2024 et 2025

Les émissions directes des bâtiments ont significativement baissé depuis 2017, l'objectif 2030 reste très ambitieux

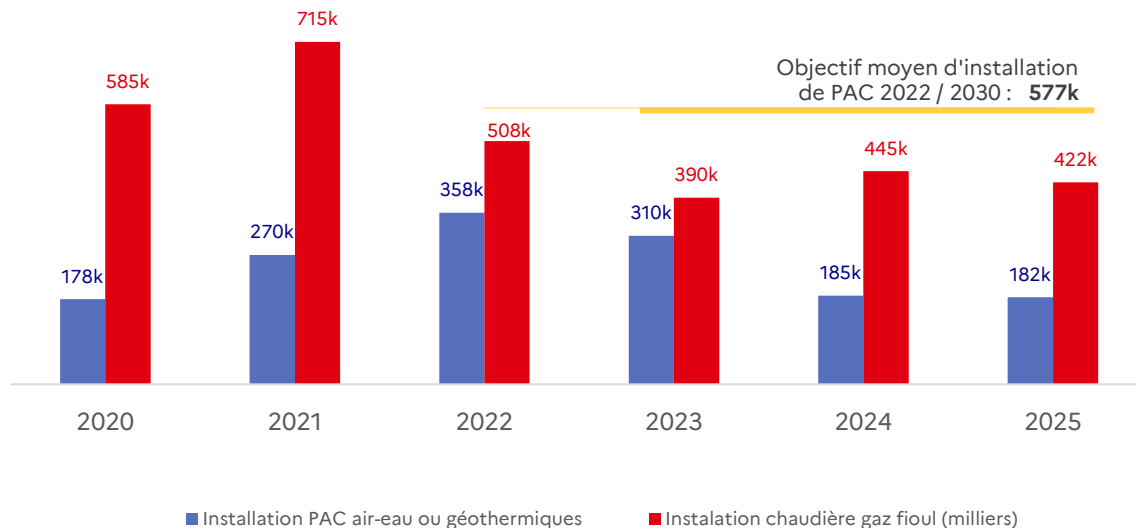


Les émissions ont toutefois globalement stagné sur les trois dernières années

- La crise énergétique et le plan sobriété avaient permis une réduction notable des consommations en 2022 et 2023, et donc des réductions d'émissions importantes malgré un rythme encore trop faible de suppression des chaudières fossiles et de rénovation d'ampleur par rapport aux objectifs théorique.
- Cet effet sobriété semble désormais plafonner et la dynamique de rénovation n'a pas suffisamment accéléré en 2024, avec même un recul sur le volet des changements de chaudières fossiles.

## Bâtiment | Relancer la dynamique sur les pompes à chaleur

Installation de chaudières gaz/fioul et de PAC air-eau / géothermiques

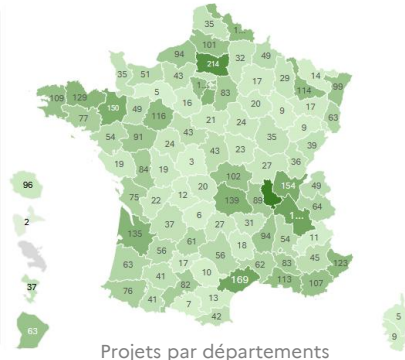


- Nous avons pris un retard important sur les objectifs de 577 000 PAC annuelles de la SNBC d'ici 2030 (hors PAC air-air).
- D'un autre côté, les ventes de chaudières gaz se maintiennent.
- Il faut généraliser l'installation de PAC dans les changements de systèmes de chauffage pour les maisons individuelles
- Il faut également développer les PAC collectives pour les logements collectifs, en complément des réseaux de chaleur.

# Bâtiment | Le plan écoles poursuit son déploiement

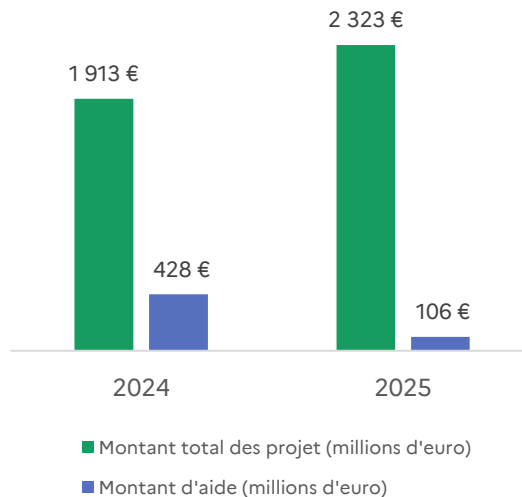
## Edurenov

- Lancé en 2023 avec une enveloppe de 2 milliards d'euro. L'objectif est une réduction de 40% des consommations énergétiques.
- Le dispositif a accompagné **6100 projets** en mars 2026 dont 615 projets sont financés en prêt ou intructing et plus de 4 000 projets accompagnés en ingénierie.



## Fonds vert

Montants d'aides et de projets du Fonds vert lié aux écoles (en M€)



- Le programme Edurénov s'étend progressivement aux bâtiments sportifs, afin de capitaliser sur la dynamique et le travail en écosystème réalisés dans le cadre du plan écoles.

# Bâtiment | Géothermie

## La géothermie permet d'atteindre les meilleures performances

La géothermie permet la production de chaleur renouvelable et décarbonée non intermittente, adaptée à 97 % du territoire (surface + profonde).

### Géothermie de surface (chaleur) :

- Applications : Maisons individuelles, bâtiments collectifs.
- Avantages : Forte efficacité, large potentiel technique, possibilité de fournir du froid.

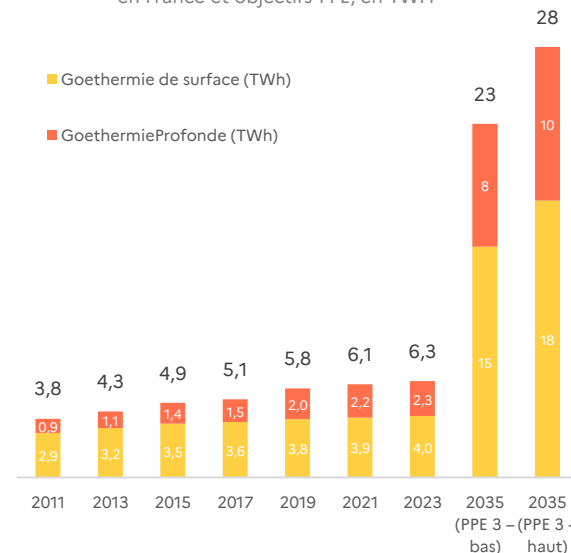
### Géothermie profonde (chaleur et électricité) :

- Applications : Réseaux de chaleur, industrie. Adaptée aux bassins sédimentaires (Île-de-France, Alsace, etc.).
- Avantages : Puissance élevée, possibilité de production centralisée, applications industrielles.

Les aides du fond chaleur et les nouvelles fiches CEE doivent permettre d'accélérer la dynamique. Plusieurs actions sont par ailleurs en cours dans le cadre du Plan national géothermie.

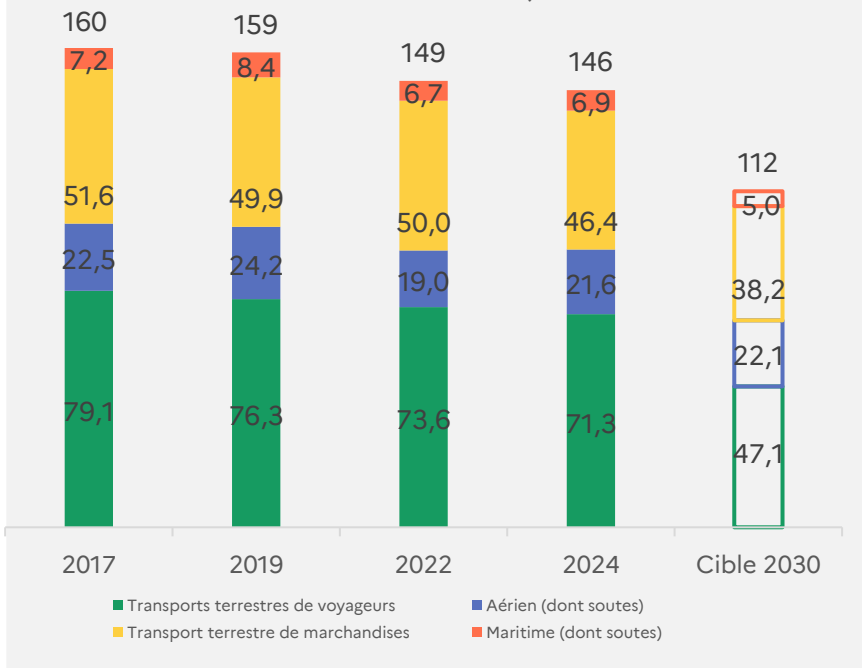
## Un recours encore faible par rapport à des objectifs ambitieux.

Evolution de la production de chaleur par géothermie profonde en France et objectifs PPE, en TWh



# Transport | Les émissions du secteur transport ont légèrement baissé entre 2019 et 2024, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires

Emissions de GES du secteur du transport (MtCO<sub>2</sub>e, CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel)



Le secteur des transports prend du retard par rapport aux projections pour atteindre les objectifs cibles :

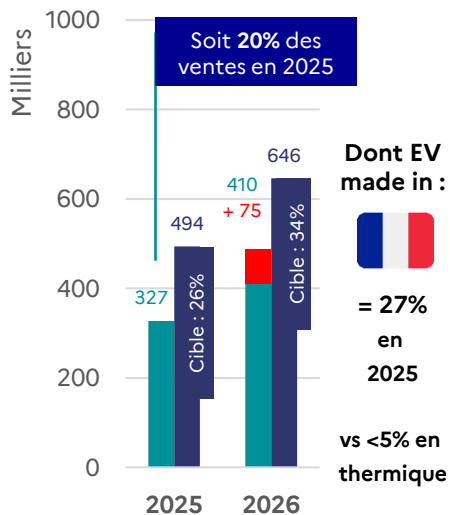
- Les transports représentent toujours 34% des émissions de GES en France
- Le rythme actuel de baisse (-1% à -1,5% par an) est trop lent pour atteindre les objectifs de la SNBC 3 d'ici 2030.
- Niveau quasiment identique depuis 1990

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC 3) définit une trajectoire d'accélération de décarbonation pour le secteur des transports :

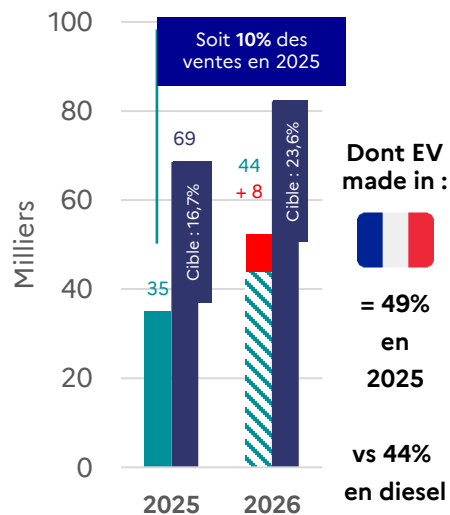
- Réduction des émissions : atteindre 92 MtCO<sub>2</sub>e en 2030, hors soutes internationales (soit -27 % vs 2023).
- Électrification : viser 15 % de véhicules électriques dans le parc total.
- Transformation des usages :
  - Report modal : priorité aux mobilités douces et aux transports collectifs.
  - Maîtrise de la demande globale et des distances parcourues.

# Transport | Le plan électrification devrait permettre de rattraper une partie du retard observé notamment sur l'électrification pour les utilitaires et poids lourds

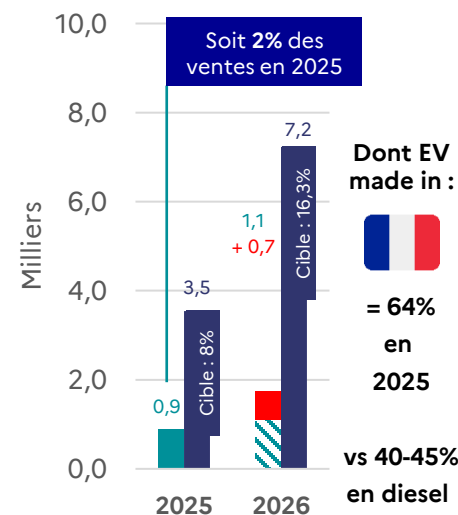
VP neufs électriques



VUL neufs électriques



PL neufs électriques



■ Réalisé ■ Objectif SNBC

■ Réalisé ■ Objectif SNBC

■ Réalisé ■ Objectif SNBC

*L'effet minimal attendu du plan électrification sur le S2 2026 se traduit par l'augmentation des immatriculations annuelles en rouge*

# Transport | 40% du déficit de la demande en électricité des transports routiers pourrait être liée aux poids lourds en 2030

Un poids lourd électrique équivaut à la consommation annuelle d'environ x50 voitures particulières électriques

Voiture particulière électrique   Véhicule utilitaire électrique   Tracteur routier électrique



x1



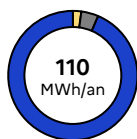
Manque cumulé dans le parc fin 2025 :  
-250k unités soit  
-650 GWh/an



x2



Manque cumulé dans le parc fin 2025 :  
-50k unités soit  
-250 GWh/an



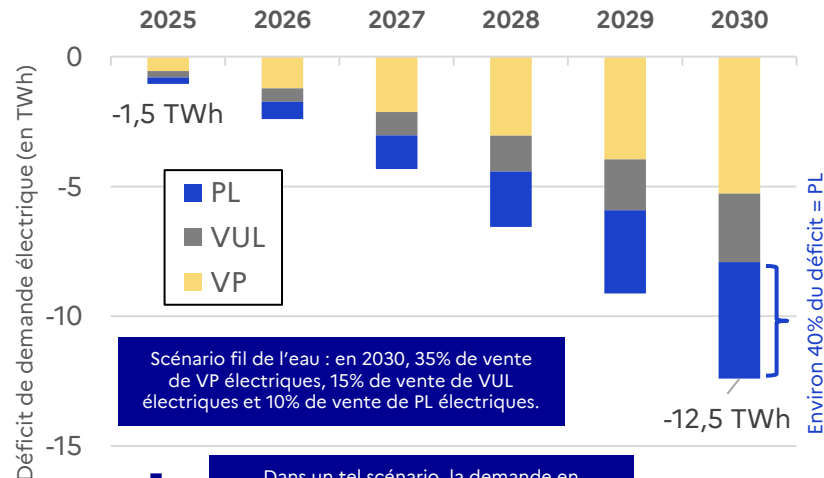
x45



Manque cumulé dans le parc fin 2025 :  
-4,4k unités soit  
-320 GWh/an

Les ventes de poids lourds électriques présentent un ordre de grandeur inférieur en volume de véhicules particuliers mais pèsent lourd sur le retard concernant la demande en électricité du mode routier.

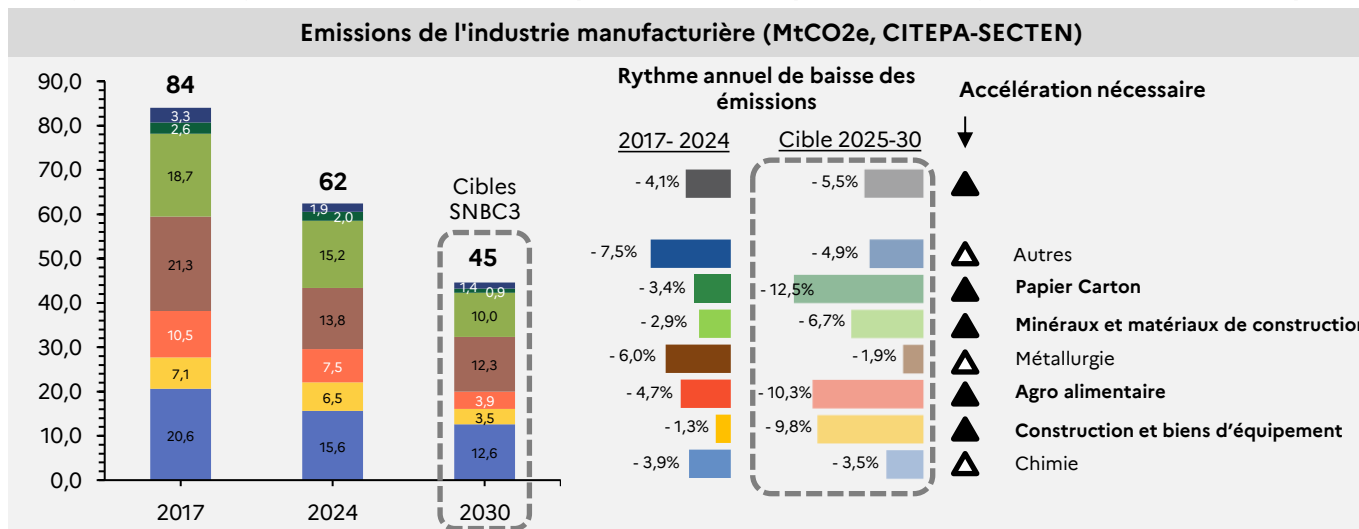
Déficit de demande électrique dans la mobilité routière sans rupture de trajectoire sur l'électrification



Dans un tel scénario, la demande en électricité sera 12TWh inférieure au scénario de planification écologique en 2030.

# Industrie | Une forte baisse des émissions, à continuer à accélérer

Les rythmes sous jacents à la SNBC3 sont pour certains supérieurs aux rythmes observés sur la période 2017-2024



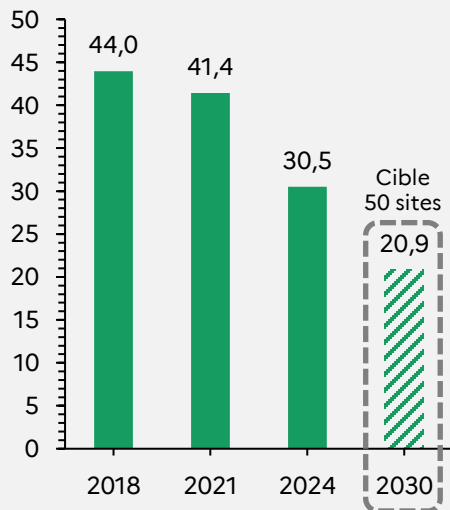
Le secteur de l'industrie manufacturière respecte globalement les objectifs de décarbonation, dans un contexte de stabilité globale de la production selon l'INSEE, même si certains secteurs connaissent des baisses d'activités.

Les sous secteurs du papier carton, des matériaux de construction, de l'agro alimentaire et de la construction de biens d'équipement devront fortement accélérer leur décarbonation sur la période 2025-2030 pour atteindre les objectifs de la SNBC3.

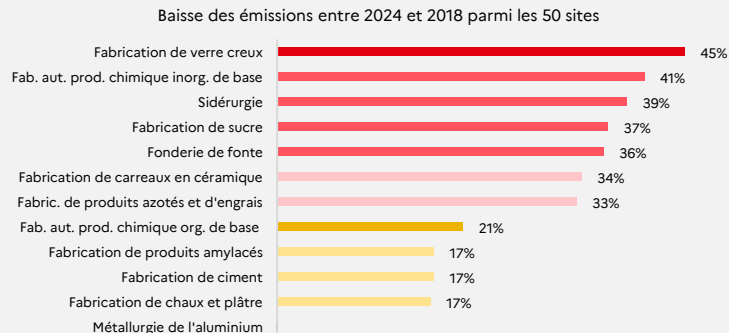
# Industrie | Zoom sur les 50 sites les plus émetteurs

Les émissions sont en nette baisse, en partie due à la baisse d'activité

Emissions de gaz à effet de serre des 50 sites très émetteurs (hors raffinage)



- La baisse des émissions concerne tous les secteurs avec une diminution de plus de 30% des émissions entre 2018 et 2024.
- Les secteurs les plus décroissants sont la fabrication de verre creux (-45%) chimie inorganique (-41%), la sidérurgie (-39%), la fabrication de sucre (-37%), la fonderie de fonte (-36%).

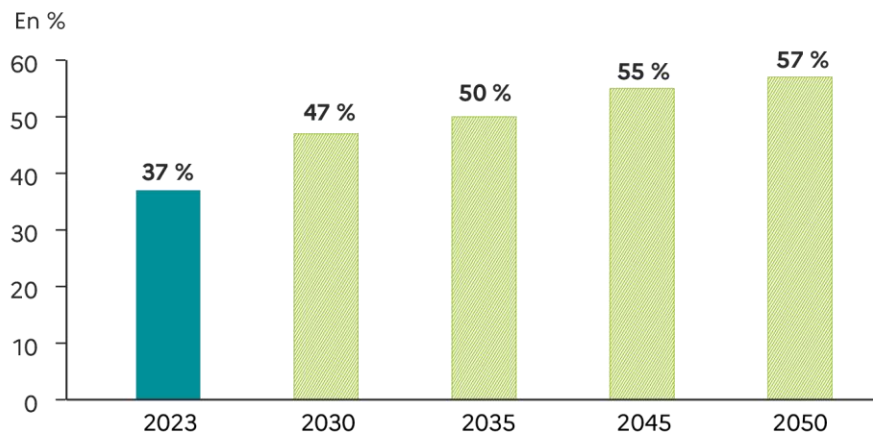


## La capture et le stockage du carbone contribuera à la baisse des émissions d'une partie des 50 sites

- Parmi les lauréats de l'AO GPID, 5 sites parmi les 50 ont été sélectionnés : VICAT, Lafarge, Heidelberg, YARA, Aluminium Dunkerque
- Ces 5 sites auront recours à la capture et au stockage de carbone (CCS), à hauteur de 3,7 MtCO<sub>2</sub>eq/an à l'horizon 2030. L'aide publique pour ces sites s'élèvera à 1,5 Md€.
- Un COPIL CCUS a été lancé avec la filière et s'est tenu le lundi 9 février dernier au siège de l'entreprise Vicat à L'Isle d'Abeau.

## Industrie | Une électrification à accélérer

Part de l'électricité dans les consommations finales énergétiques de l'industrie (scénario SNBC)



Réduction des émissions de l'industrie depuis 1990.

**-55%**

Part de l'objectif 2024-2035 grâce aux soutiens publics déjà déployés (14 MtCO<sub>2</sub>eq).

**30%**

Efficacité des aides publiques dédiées à la décarbonation de l'industrie.

**≈30**  
€/tCO<sub>2</sub>

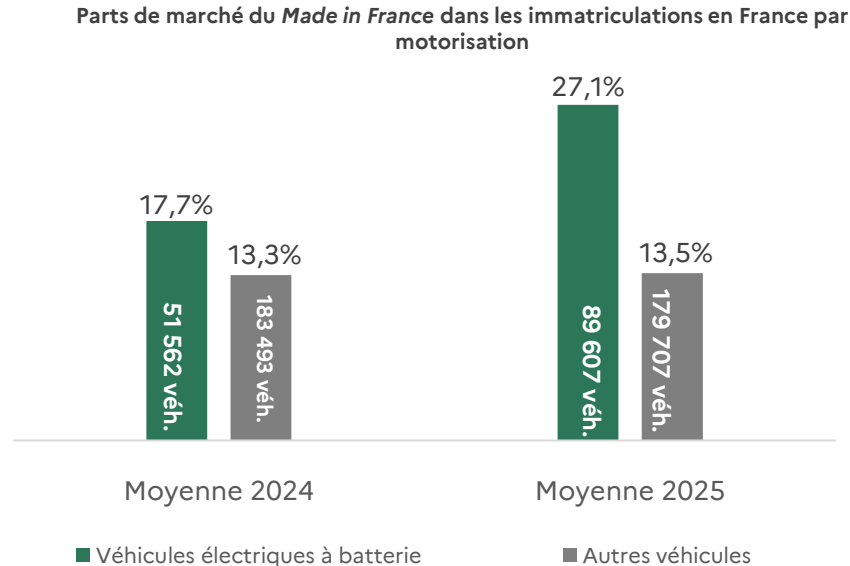
Grâce aux 7 lauréats du 1<sup>er</sup> appel d'offres « GPID »

**-3,8**  
MtCO<sub>2</sub>/an

**+1,4**  
TWh/an  
de consommation  
électrique

# Réindustrialisation verte | La transition écologique est un levier pour la réindustrialisation et la souveraineté

La part des véhicules produits en France est plus de 2X plus importante pour les véhicules électriques que les autres



Nous poursuivons le soutien à l'offre et à la demande sur les secteurs clés de la transition

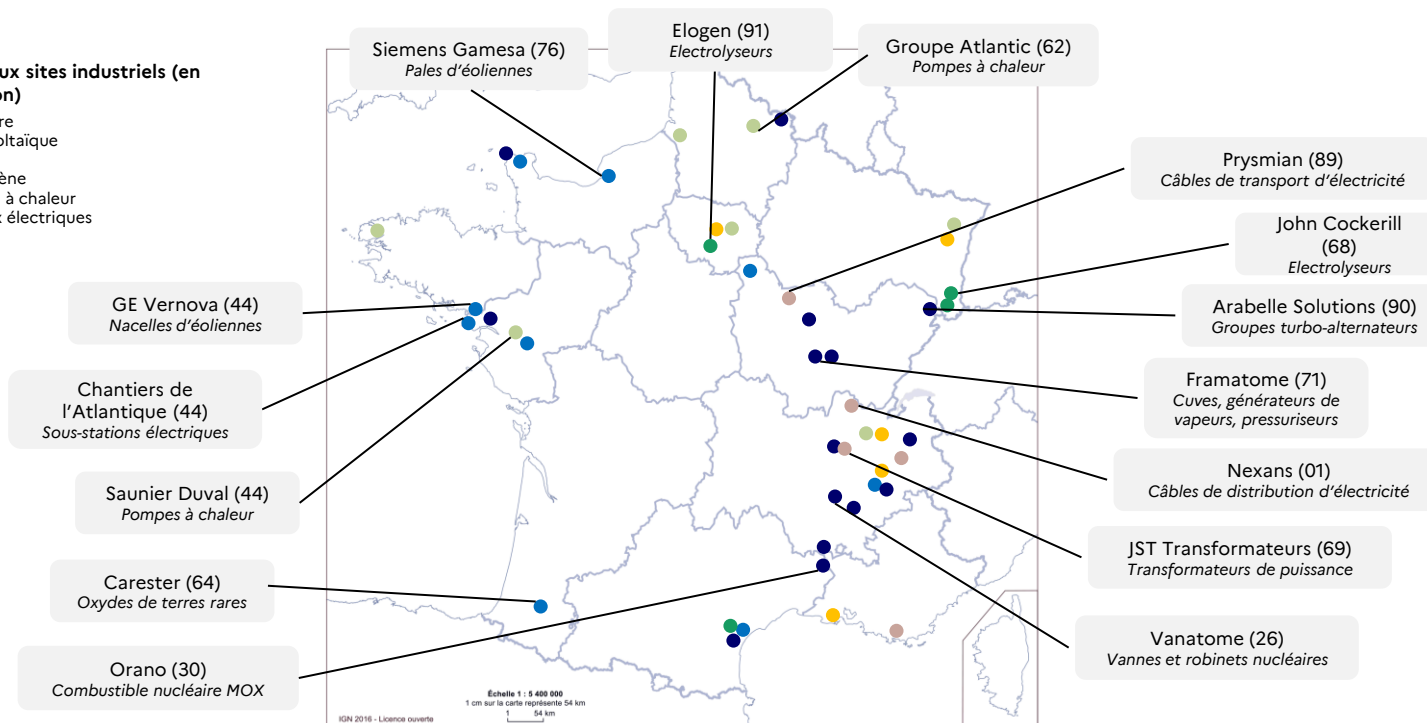
<b>Eolien &amp; PV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères de contenu local dans les AO</li> <li>• Soutien aux sites industriels (Siemens au Havre et Carbon et Holosolis)</li> </ul>
Véhicules électriques & Batteries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnement des aides sur les VP, en cours sur le reste</li> <li>• Batteries : 3 gigafactories de cellules en production en 2026 (ACC, AESC, Verkor) + 3 autres gigafactories en 2030</li> </ul>
<b>PAC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 projets industriels soutenus via le C3IV</li> <li>• Conditionnement des aides en cours, priorité donnée à la PAC Air/Eau et géothermique qui est produite en France</li> </ul>
<b>Hydrogène</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 projets soutenus dont 4 gigafactories d'électrolyseurs. Usines d'Elogen et John Cockerill en opération.</li> <li>• Critères de souveraineté et clauses antitrust dans le mécanisme de soutien à la production d'H2</li> </ul>

**Le C3IV a permis de soutenir 73 projets, soit 3,6Md€ de C3IV et 21Md€ d'investissements, conformément aux prévisions initiales. France 2030 a également contribué au soutien de nombreux projets industriels.**

# Réindustrialisation verte | Plusieurs sites industriels sont mobilisés

## Principaux sites industriels (en opération)

- Nucléaire
- Photovoltaïque
- Eolien
- Hydrogène
- Pompes à chaleur
- Réseaux électriques



# Bilan de la planification écologique

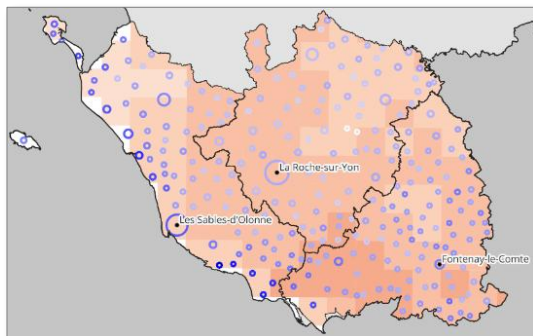
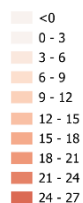
## Adaptation au changement climatique

# Trajectoire de référence | Une innovation qui doit encore se traduire dans les territoires

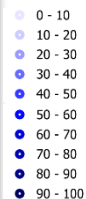
Se préparer à une France à +2,7 °C en 2050, +4 °C en 2100

**Illustration : Croisement de l'évolution du nombre de jours à plus de 30 °C en 2050 selon la TRACC et de la densité de personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans), département de la Vendée**

Ecart du nombre de jours à plus de 30°C à 2050 par rapport à la référence (1975-2005)



Population à plus de 65 ans (%)



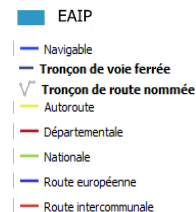
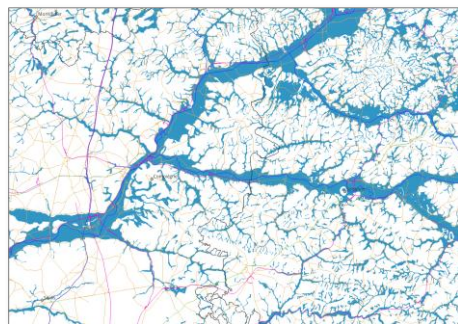
- La nouvelle Trajectoire de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), décrite dans le plan national d'adaptation au changement climatique (publié le 10 mars 2025) et intégrée dans le code de l'environnement par décret (23 janvier 2026) permet de définir une **approche commune pour l'État, les collectivités et les acteurs privés**,
- L'État accompagne déjà les collectivités dans leurs projets d'adaptation au moyen du **Fonds Vert** ou le **Fonds de prévention des risques naturels majeurs**,
- Face à la multiplication des sources d'information sur les projections climatiques, l'enjeu pour l'État est **d'agir comme un tiers de confiance** en poursuivant et renforçant la mise à disposition des collectivités, des acteurs privés et du grand public les **données scientifiques liées au climat**.

# Inondations | Soutenir les collectivités dans la prévention et la gestion des inondations

## L'hiver 2025 – 2026 réactive la culture du risque d'inondation

*Illustration : croisement de l'EAIP avec les réseaux de transports, département de l'Aisne*

Cette carte centrée sur le département de l'Aisne figure l'intersection entre l'évaluation approchée des inondations potentielles (EAIP) avec les réseaux de transports (voirie, voies ferrées). Elle permet aux collectivités et aux opérateurs concernés d'identifier les points noirs en termes de sensibilité à l'aléa inondation.



*L'évaluation approchée des inondations potentielle (EAIP) réalisée en 2011 à l'échelle nationale traduit l'extension maximale envisageable du débordement des cours d'eau dans le climat actuel, et sans prise en compte des ouvrages de protection contre des inondations. Cette hypothèse défavorable constitue une approximation de ce que pourraient être les territoires inondés dans le futur, compte-tenu du changement climatique.*

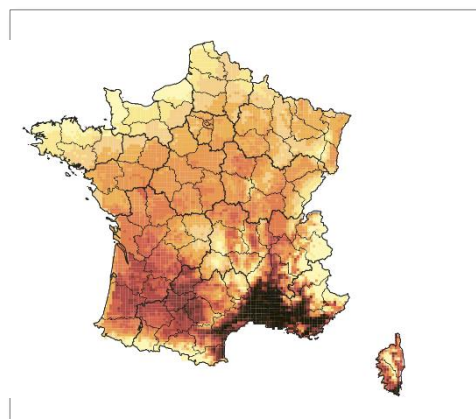
### Défis

- Les **inondations de l'hiver 2025 – 2026** mettent en évidence **l'ampleur possible des phénomènes et l'enjeu des actions de préventions adaptés à la nature de l'aléa** : débordement de cours d'eau, ruissellement,
- **Accélérer** la mise en œuvre des programmes de travaux de **prévention des inondations**,
- Offrir un meilleur **effet levier des subventions** pour déclencher les travaux de prévention,
- Placer la **restauration des cours d'eau** et la **mobilisation accrue des solutions fondées sur la nature** au cœur des solutions de prévention des inondations et de restauration des milieux aquatiques.

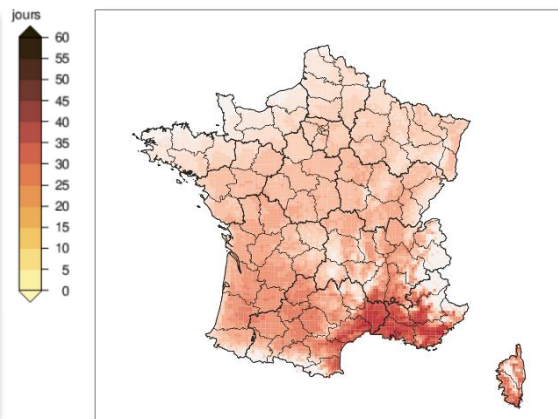
# Vagues de chaleur | Préparer les Français à faire face aux vagues de chaleur

Les vagues de chaleur perturbent déjà le quotidien des Français

Illustration : Evolution du nombre de jours à plus de 30°C en France d'ici 2050, selon la TRACC



2050 : Nombre de jours à plus de 30°C, selon la TRACC



2050 : Ecart du nombre de jours à plus de 30°C par rapport à la référence (1975-2005), selon la TRACC

Défis

- **Améliorer la lisibilité de l'action de l'État**, en simplifiant et fusionnant les instructions passées aux Préfets,
- **Garantir l'accueil des scolaires pendant les vagues de chaleur**,
- **Poursuivre la rénovation des écoles et soutenir la rénovation des bâtiments publics** des collectivités accueillant du public.

# Littoral | Faire face à l'élévation du niveau de la mer et au recul du trait de côte ; réaménager le littoral

Un recul du trait de côte dont les conséquences s'accroissent

## Illustrations



*Erosion du littoral à Biscarrosse (40), Grand Hôtel de la plage et les Villas Jumelles évacués par un arrêté de péril.*

*Gouville-sur-mer (50) stabilisation du littoral par des solutions fondées sur la nature dans l'attente du déplacement des campings.*

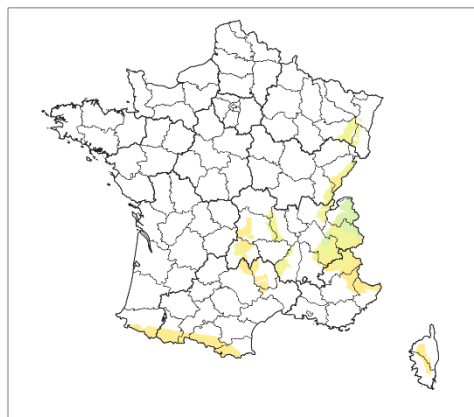


- **L'adaptation des littoraux** nécessite la combinaison **d'approches de court et moyen termes**. L'effectivité des mesures de la loi Climat et Résilience repose sur la **publication par les communes et l'intégration dans les plans locaux d'urbanisme des cartes d'érosion réalisées par les 371 communes listées par décret**. Ces cartes permettent en effet :
  - **d'informer les futurs acquéreurs et locataires de biens immobiliers**, les incitant à prendre en compte le recul prévisible du trait de côte pour leurs biens et à faire des choix individuels en conséquence,
  - et de **restreindre l'urbanisation dans les secteurs les plus menacés**.
- **L'Etat accompagne les collectivités** dans la réalisation des études nécessaires via le **Fonds vert**, et renforce et **simplifie la mise à disposition des collectivités des données** leur permettant de se préparer au changement climatique, avec le **lancement du site « Le littoral de ma commune »**, et au second semestre, du **portail national d'information sur les conséquences du changement climatique**.

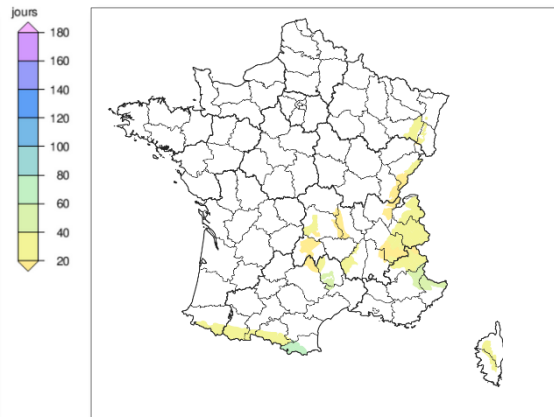
# Montagne | Accompagner la transition des territoires de moyenne montagne

Un renouvellement des modèles économiques au défi de la raréfaction de la neige

Illustration : Evolution du nombre de jours à plus de 30°C en France d'ici 2050, selon la TRACC



2050 : Nombre de jours avec neige de plus de 30cm d'épaisseur en 2050, selon la TRACC



2050 : Ecart du nombre de jours avec neige de plus de 30cm d'épaisseur en 2050, par rapport à la référence (1975-2005), selon la TRACC

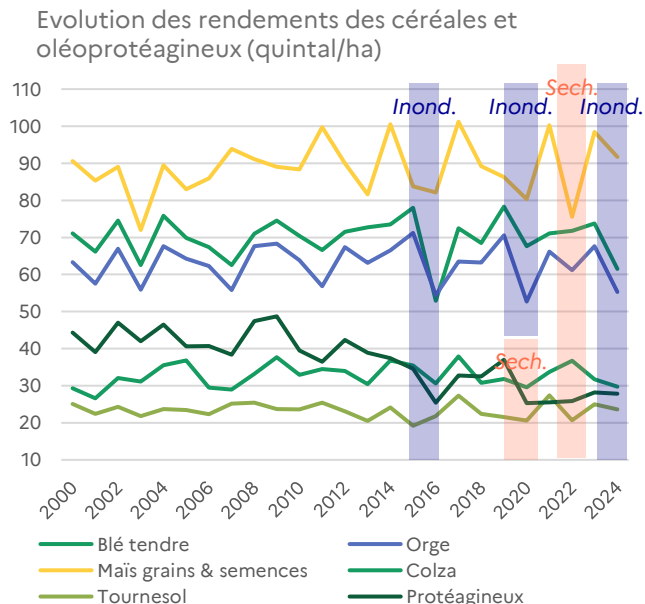
Défis :

- Le changement climatique **affecte particulièrement les zones de moyenne montagne** ; il accentue les risques naturels sur les sols à forte pente, diminue l'enneigement, les ressources en eau et bouleverse les écosystèmes, l'économie de la montagne est très dépendante du tourisme et du pastoralisme,
- La **transformation du secteur du tourisme nécessite la réorientation de l'offre de loisirs** vers les activités de pleine nature et la transformation des conditions d'accueil et de l'offre d'hébergement.

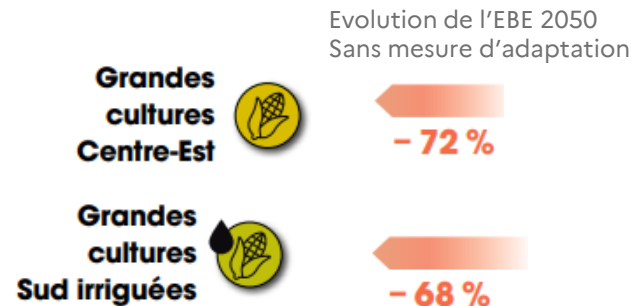
# Agriculture | L'indispensable adaptation de notre agriculture

Des rendements avec de moindres perspectives d'augmentation dans un contexte d'événements climatiques d'une plus grande intensité et d'une fréquence accrue

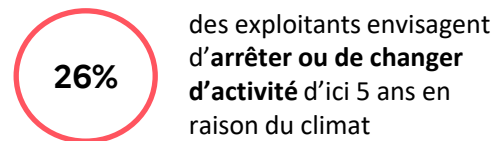
... et des impacts majeurs à venir



## Des zones et productions vulnérables d'ici 2050



## Une menace sur l'attractivité des métiers agricoles



des exploitants envisagent d'arrêter ou de changer d'activité d'ici 5 ans en raison du climat

# Financement | Le défi du financement de l'adaptation

## De multiples défis...

1,42  
Md€\*

Sinistralité moyenne annuelle depuis 1982  
En augmentation, structurelle : 2dM€ en 2024

1,1  
Md€\*\*

Valeur totale des logements exposés à l'érosion du littoral à horizon 2050

1,7  
Md€\*\*\*

Total des dépenses de l'État, des opérateurs et des entreprises publiques en 2025 en faveur de l'adaptation

- Le financement de l'adaptation au changement climatique repose sur **trois enjeux** :
  - le **surcoût** lié à la prise en compte du changement climatique dans les **nouveaux investissements**,
  - le **coût de l'adaptation du « déjà là »**,
  - les **actifs échoués** qui perdent leur valeur parce qu'ils ne sont plus exploitables (par ex, remontées mécaniques), ou parce qu'ils vont disparaître (par ex, certains biens immobiliers sur le littoral),
- L'augmentation de la **fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes met à mal le régime assurantiel**, dont l'enjeu est de permettre à tous les Français d'accéder à l'assurance,
- L'adaptation au changement climatique **interroge le partage de la charge entre les propriétaires, les assureurs, les collectivités et l'État dans une logique de solidarité nationale et territoriale.**

## ... qui transparaissent dans les résultats des COP 2025

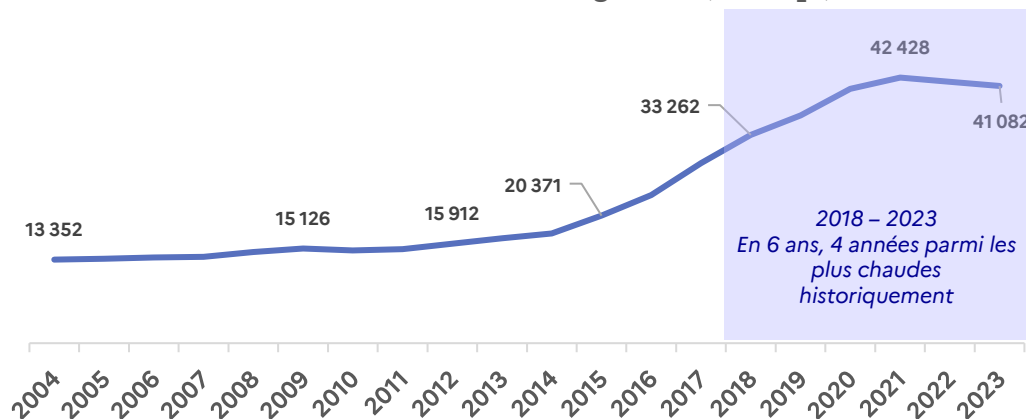
- L'inquiétude largement exprimée sur le financement de l'adaptation dans les feuilles de route enrichies des leviers d'adaptation en 2025 nécessite de construire un cadre cohérent et pérenne entre soutiens publics et privés
- Le nécessaire **accompagnement en ingénierie** a freiné le passage au concret pour les projets d'ampleur en 2025, notamment pour les petites communes (priorisation, montage technique et financier)

# Bilan de la planification écologique

## Forêt

# Forêt | Mobiliser l'ensemble de la société et planifier notre action face à la dégradation de la santé des forêts sous l'effet du changement climatique

Mortalité naturelle des forêts hexagonales (MtCO<sub>2</sub>e)\*



**L'accélération du changement climatique fragilise la forêt : les surfaces de forêt dépérissantes et la mortalité naturelle ont triplé en deux décennies.** La conjugaison de sécheresses et de canicules d'intensités inédites ont entraîné un ralentissement de la croissance des arbres, favorisé la prolifération des scolytes et, par ailleurs d'incendies de très grande ampleur en 2022. Des problèmes sanitaires additionnels peuvent de surcroît aggraver la situation (nématode du pin, chalarose du frêne, encre du châtaignier...).

# Forêt | Depuis 2021, la France a soutenu la filière forêt-bois de l'amont à l'aval avec notamment ~1,6Md€ de crédits budgétaires

## Soutien en amont, pour l'adaptation de la forêt

### Renouvellement forestier

420M€

80 000 ha renouvelés

dont 54 000 ha de peuplements sinistrés, principalement scolytés et incendiés.

## Soutien à l'aval, pour le développement des usages du bois

~1/4 de la récolte, soit 13Mm<sup>3</sup>

sera consommée par les capacités industrielles modernisées soutenues par des dispositifs d'aides publiques

### Bois matériaux

340M€

4,5 Mm<sup>3</sup>/an de bois frais transformé

**Moderniser l'industrie de transformation du bois :** optimisation des procédés, augmentations capacitaires, systèmes et matériaux innovants de construction bois.

### Bois énergie

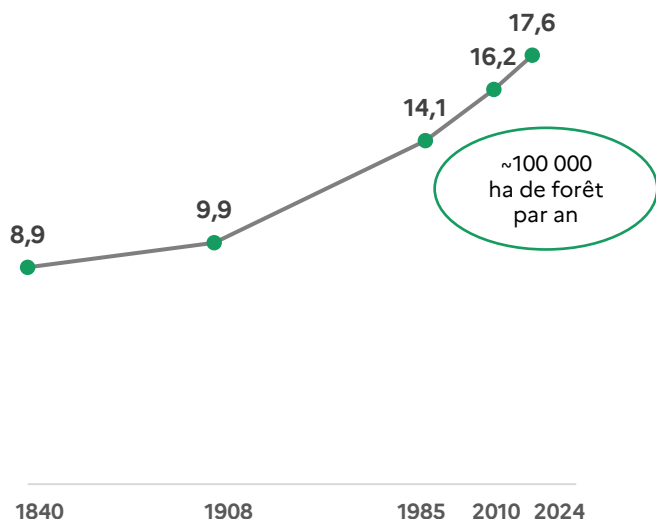
820M€\*

7,3 Mm<sup>3</sup>/an de bois consommé

**Décarboner la production de chaleur :** dans l'industrie, le tertiaire, l'agriculture mais aussi pour le séchage des sciages et la production de granulés.

# Forêt – amont | La forêt française s'étend rapidement, nécessitant sa mise en gestion

Evolution de la surface forestière depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle (Mha)<sup>1</sup>



La forêt hexagonale est en expansion depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi, la surface forestière française a augmentée d'environ 1,4 million d'hectares<sup>2</sup> depuis 2010 principalement sur des surfaces en déprise agricole.

Le boisement est principalement spontané et n'est donc pas toujours adapté aux futures conditions pédoclimatiques locales dans une perspective de production de bois d'œuvre.

Ces nouvelles surfaces souvent morcelées en petites parcelles posent des défis de gestion : la sylviculture y est difficile et le risque d'incendie s'en trouve accru.

# Forêt – aval | Rééquilibrer le solde du commerce extérieur et relocaliser la valeur ajoutée

## Nos objectifs pour 2030

**De 53Mm<sup>3</sup> à 60Mm<sup>3</sup>**

Récolte de bois par an à horizon 2030

**Fort accroissement**

de l'usage du bois pour la chaleur industrielle et la construction

**+3MtCO<sub>2</sub>e / an**

potentiel de stockage carbone dans le bois matériaux

## Une filière à accompagner pour retrouver une compétitivité et créer des emplois

**Le solde de la balance commerciale de la filière forêt-bois en 2024 est négatif (- 7Md€).** La France exporte des grumes et importe des sciages et des produits transformés.

**La décarbonation de l'économie repose sur l'utilisation accrue de bois,** notamment là où l'électrification n'est pas possible : cela nécessite d'**augmenter la récolte de 5Mm<sup>3</sup>/an.**

**La transformation du bois en produits à haute valeur ajoutée** et leur usage en produits bois doit être une priorité nationale, contribuant à notre souveraineté matière et à la décarbonation de l'économie.

La relocalisation de l'industrie de transformation doit **créer des emplois, en premier lieu en zone rurale,** et contribuer à une **amélioration de la balance commerciale.**

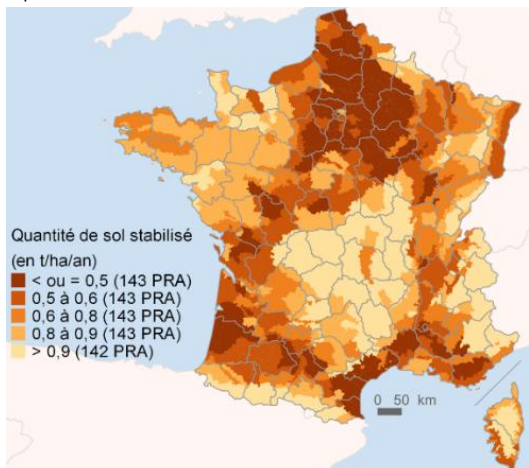
# Bilan de la planification écologique

## Biodiversité et sols

# Sols | L'état dégradé de nos sols pose des enjeux de souveraineté

## Stabilisation des sols et contrôle de l'érosion par petite région agricole

*Exemple* : L'érosion perturbe la biodiversité du sol, diminue les rendements, dégrade la qualité de l'eau et peut générer des coulées d'eau boueuse. Le service écosystémique rendu par la végétation pour stabiliser les sols et contrôler leur érosion est particulièrement important dans les zones les plus sensibles à l'érosion.



Quantité de sol stabilisé correspondant au différentiel du taux d'érosion entre la situation « couverture végétale actuelle » et des situations de référence (sol nu / couvert permanent)

## La nécessité de la préservation du sol est bien identifiée dans les politiques publiques

**Sites et sols pollués** : Base de données CASIAS et informations de l'administration concernant des pollutions suspectées ou avérées.

**Plan d'action pour la préservation des sols forestiers** publié en 2025

**La PAC comporte différents éléments favorables à la préservation des sols agricoles\***

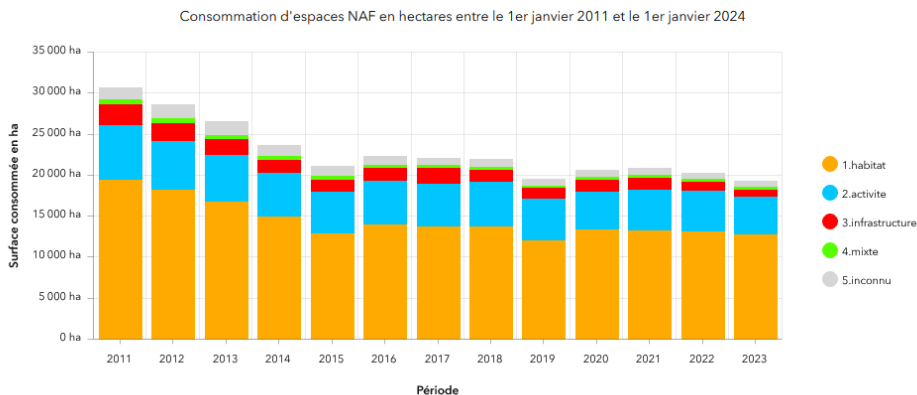
## Mais les actions de protection de cette ressource difficilement renouvelable ne sont pas généralisées

**Les bonnes pratiques de protection des sols agricoles ne sont pas encore généralisées** : couverture végétale en hiver, limitation du tassement...

**La protection des sols forestiers et du stock de carbone associé face aux évolutions du climat** (inondations, risque sécheresse) demande d'adapter les moyens de récolte et un retour systématique au sol des petits bois.

# Biodiversité – sol | Réduire le rythme de l'artificialisation des sols et atteindre le zéro artificialisation nette en 2050

Les collectivités ont intégré la réduction de l'artificialisation dans leurs stratégies



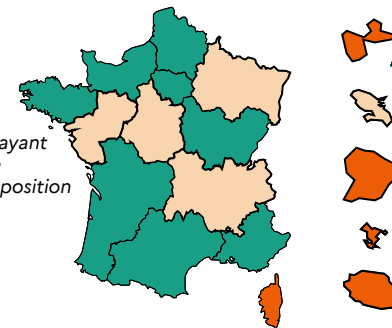
Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2024, données au 1er janvier 2024

La consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers a diminué et s'est stabilisée autour de 20 000 ha/an. Ce rythme demeure très supérieur à l'objectif de réduction de 50% de la consommation d'ENAF sur la décennie 2021 – 2031.

## PHASE DES 18 SCHÉMAS RÉGIONAUX

- SCHEMAS APPROUVÉS (7 SRADDET + 1 SDRIF)
- SCHEMA EN COURS DE MODIFICATION (4 SRADDET + 1 SAR)
- SCHEMA EN COURS DE RÉVISION (4 SAR + 1 PADDUC)

Documents de planification régionaux ayant intégré une trajectoire de réduction de l'artificialisation conformément aux dispositions de la loi Climat et Résilience.



La majorité des Régions a inscrit dans son document de planification (SRADDET, SRIFE, SAR, PADDUC) une trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols. Ces trajectoires régionales sont progressivement intégrées par les collectivités du bloc communal dans la révision des documents d'urbanisme (SCoT et PLU)

# Restauration de la nature (RRN) | Le plan national de restauration de la nature, une opportunité majeure pour adapter nos territoires

L'atteinte des objectifs du RRN exigera de mobiliser toutes les politiques publiques

Améliorer la connaissance de 90 % des écosystèmes terrestres d'ici 2030

Inverser le déclin de la biodiversité et renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique.

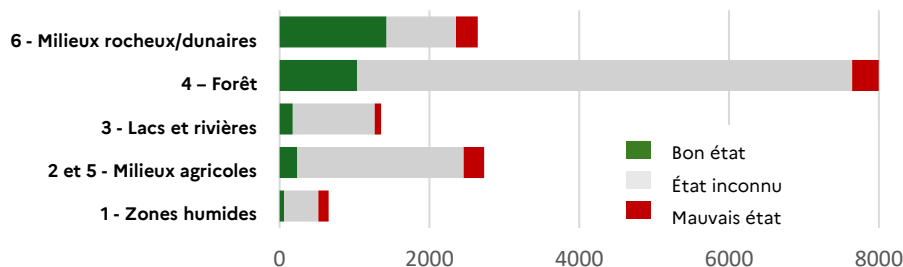
Restaurer 30 % des habitats en mauvais état connu d'ici 2030, 60 % d'ici 2040, et 90 % d'ici 2050.

## Un financement à sécuriser

2 à 3 Md €/an jusque 2050

- Estimation par la Commission européenne du besoin pour restaurer la nature.
- Ce montant peut et doit être réduit par la levée des pressions sur la biodiversité.
- Il peut être optimisé en recherchant les synergies entre restauration et adaptation au changement climatique.

La connaissance de l'état de conservation des écosystèmes reste un enjeu majeur



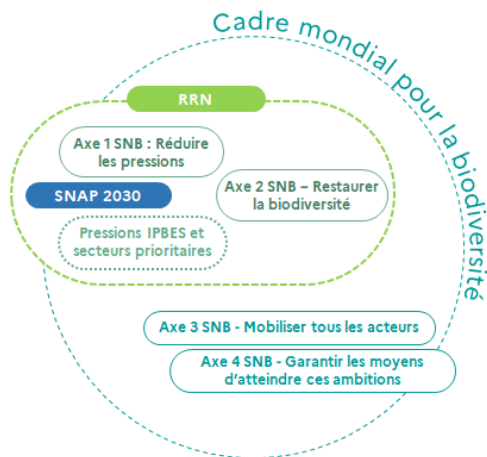
Surface des habitats d'intérêt communautaire selon leur état de conservation (kha)

Source : Rapportage directive Habitats Faune Flore 2025, UMS PATRINAT

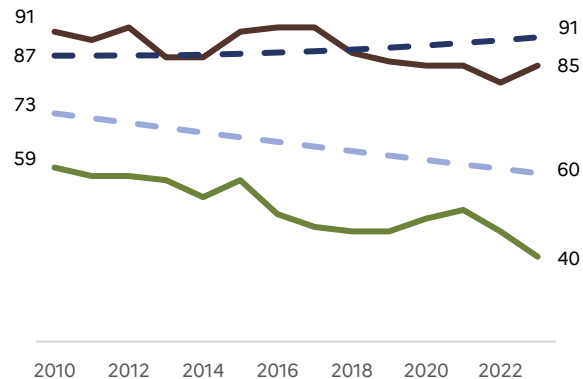
# Biodiversité | Les stratégies et les actions se mettent en œuvre mais les impacts restent à démontrer

En dépit du lancement des stratégies, la biodiversité continue de se dégrader sur le territoire national

Le cadre stratégique est complet et doit désormais être mis en œuvre

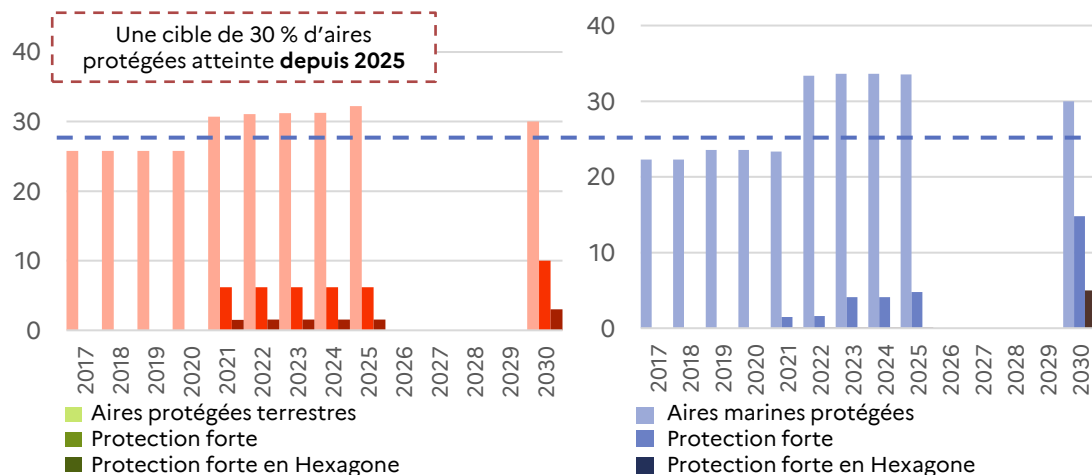


Les oiseaux spécialistes continuent de disparaître depuis les années 80 en raison du cumul des pressions



- Oiseaux spécialistes agricoles – FR
- Oiseaux spécialistes forestiers – FR
- Oiseaux spécialistes agricoles – Moyenne UE
- Oiseaux spécialistes forestiers – Moyenne UE

# Biodiversité | La France tient et renforce ses objectifs en matière d'aires protégées



- Les objectifs sont atteints et permettent de mieux conserver les habitats
- L'équilibre territorial des aires protégées doit être renforcé entre l'Hexagone et les Outre-Mer en matière de protection forte
- L'efficacité de la gestion des aires protégées existantes doit être améliorée pour mieux s'intégrer aux territoires, davantage réduire les pressions et renforcer les financements
- La résilience des aires protégées face au changement climatique devra être renforcée
- La cohérence et la connectivité des aires protégées doit être renforcée pour préserver les continuités écologiques

Les objectifs de déploiement des aires protégées à 2030 ont été renforcés avec 10 % de protection forte sur terre et en mer dont :

- 10 % sur terre dans l'Hexagone et les Outre-Mer
- 14,8 % en mer dans l'Hexagone et les Outre-Mer
- 3 % sur terre et 5 % en mer dans l'Hexagone

# Bilan de la planification écologique

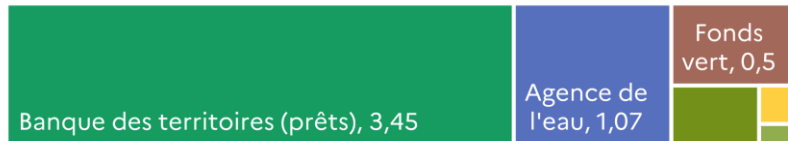
## Eau

# Eau | Le plan eau a permis des avancées significatives et fait face à de nouveaux enjeux

Le plan eau a permis d'initier des dynamiques et d'atteindre de premiers objectifs en matière de quantité et de qualité

Depuis le lancement du plan, 3,45 Md € de prêts bonifiés et 1,7 Md € de subventions ont soutenu des projets dans les territoires :

- Réutilisation des eaux usées traitées
- Investissements hydrauliques agricoles
- Projets-phares de solutions fondées sur la nature
- Infrastructures d'eau et d'assainissement dans les Outre-Mer



- OFB (72 M€)
- Fonds hydraulique agricole (40 M€)
- France 2030 – Innov'eau (25 M€)

Des difficultés persistent pour mettre en œuvre les actions agricoles et pour gérer les problématiques émergentes

Des actions structurantes ne sont pas pleinement mises en œuvre

Réduction de la consommation d'eau dans les bâtiments neufs

Intégrer des trajectoires de sobriété dans les SAGE et PTGE

Réviser les autorisations de prélèvement non-soutenables

Renforcer la protection des captages les plus pollués et doter tous les captages d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

Doter chaque territoire d'une instance de dialogue

Elaborer des plans de sobriété hydriques pour les filières agricoles

Rehausser les moyens des agences de l'eau de 475 M€/an

**Les enjeux émergents appellent à enrichir les actions menées, dans la continuité du plan eau**

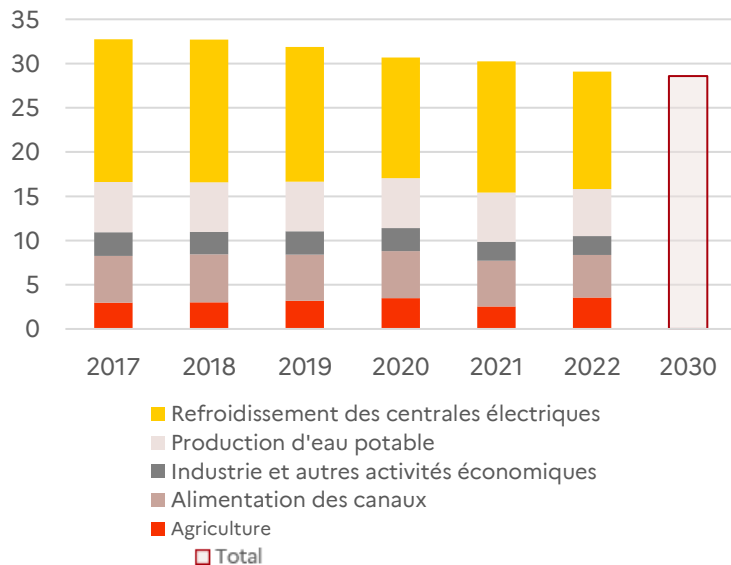
- Dépollution de l'eau (PFAS, pesticides, nitrates)
- Renouvellement et entretien des réseaux de distribution
- Pollutions liées à l'assainissement dans les Outre-Mer
- Doctrine de priorisation des usages en période de sécheresse

# Eau | Sur la quantité, la sobriété permet de limiter davantage la vulnérabilité en période de crise

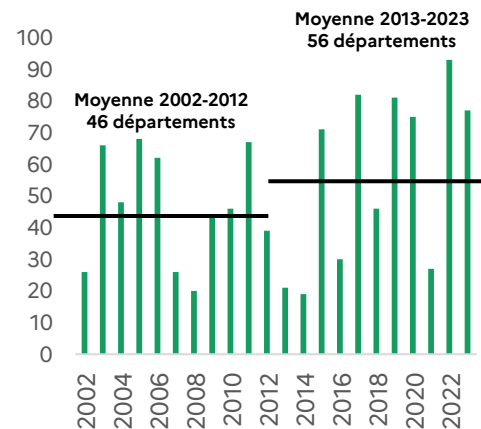
Les prélèvements d'eau douce diminuent globalement mais les situations de crises se multiplient...

... traduisant le besoin d'adaptation et d'anticipation dans tous les territoires face au changement climatique, en particulier en matière agricole

Prélèvements d'eau douce selon les différents secteurs (en Md m<sup>3</sup>)



Nombre de départements touchés par des arrêtés de restrictions des usages de l'eau durant le mois d'août

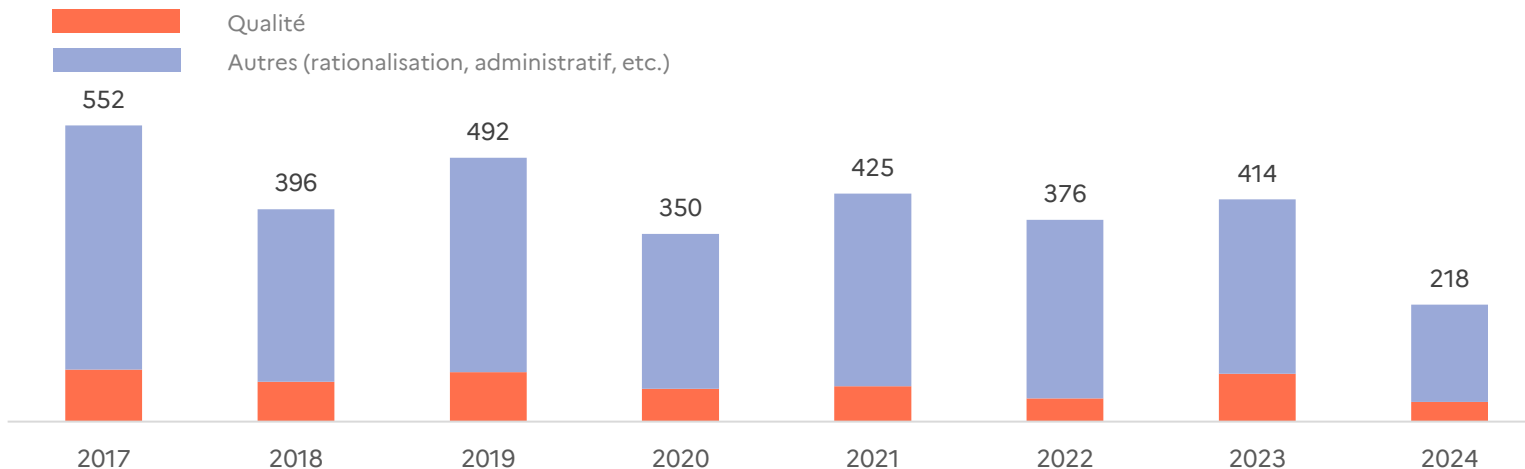


**L'agriculture est particulièrement vulnérable en raison de prélèvements réalisés en l'été pour certaines cultures.**

# Eau | Sur la qualité, la protection des captages permet de préserver la ressource en eau potable

Les pollutions d'origine humaine dégradent la qualité de la ressource en eau, entraînant des conséquences économiques et des risques sanitaires

Plusieurs dizaines de captages sont fermés chaque année pour motif de qualité, notamment pour raisons agricoles



Nombre de captages d'eau potable fermés pour motif de qualité, 1980-2024 - Source : SDES

# Bilan de la planification écologique

## Economie circulaire

# Economie circulaire | Faire de l'économie circulaire un levier de puissance et de souveraineté

## Refondre les filières REP

- Faire de l'économie circulaire un levier industriel
- Réduire les dépendances et renforcer les capacités industrielles de réemploi et recyclage

## Assumer une stratégie nationale du réemploi

- Structurer une filière et passer à l'échelle industrielle d'ici 2030
- Faire du réemploi un pilier de compétitivité, de souveraineté et d'emplois locaux

## L'Etat exemplaire

- Mobiliser la commande publique : Généraliser les achats publics durables et accélérer la décarbonation des achats de l'Etat et des collectivités
- Une action publique plus simple et plus efficace : revoir l'organisation des services de l'Etat en matière d'économie circulaire

# Economie circulaire | La France a déployé l'un des cadres les plus avancés en Europe, au service de la souveraineté matière

Depuis la loi AGEC, un renforcement du cadre de mise en œuvre

- Loi AGEC : une impulsion politique forte

Transformation des modes de production et de consommation

- Montée en puissance continue des outils réglementaires depuis 2020


 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
 Plan national de prévention des déchets 2021-2027



Révision des cahiers des charges REP...

- Objectifs à horizon 2030 : réduction déchets, réemploi, recyclage..

Les filières REP permettent une application généralisée du principe pollueur-payeur

~20

Filières REP  
Une couverture les plus larges en UE (12 filières spécifiques françaises)

2,2Md€

d'éco-contributions en 2023  
(prévision 8Md€ en 2029)

+ de 65Mt

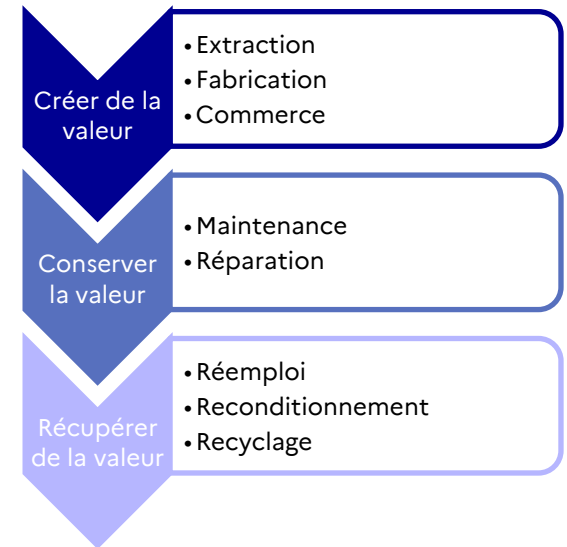
de déchets couverts

Couverture large mais concentrée sur certains flux : textile, bâtiment (hors BTP), mobilier.

Les REP captent les déchets, mais pas encore pleinement les matières stratégiques.

La prochaine filière sera mise en place **en juillet 2026 : la filière REP emballages professionnels.**

L'économie circulaire vise à garder la valeur économique des matières en France



# Economie circulaire | Depuis 2022 : une montée en puissance de l'économie circulaire dans les politiques publiques

## Généralisation progressive de la logique : produire, consommer durablement, jeter

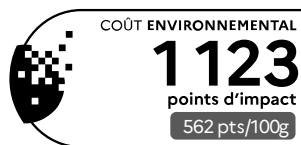
Passage de la logique « gestion de déchets » à « réduction et consommation plus efficace de matières »

L'économie circulaire devient :

- Un enjeu **industriel**,
- Un enjeu **économique**,
- Un enjeu de **souveraineté**.

## Accélérateur de la mise en œuvre de la loi AGEC

### Affichage environnemental Sur le secteur textile




- 7 Types de produits couverts par un indice de réparabilité/ durabilité
- ~20 Filières REP
- 32,1M hab Disposant d'une solution de tri à la source des biodéchets

## Une dynamique industrielle qui émerge

- Industrie verte et économie circulaire parmi les moteurs des implantations industrielles en 2025
- Reconditionnement et recyclage en tête des nouvelles capacités industrielles circulaires
- Montée en puissance des chaînes de valeur locales : réparation, réemploi, reconditionnement, recyclage
- Dans le domaine de l'économie circulaire, le recyclage est couvert par France 2030 et C3IV

# Economie circulaire | Les achats publics : un levier de transformation économique et industrielle

## Un levier structuré à plusieurs niveaux


**233**  
 Md€ de marchés notifiés en 2024

### Pilotage Etat

- **SPASER de l'Etat** (trajectoire achats responsables)  
(Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsable)
- Intégration progressive des considérations environnementales

### Pilotage Collectivités

- SPASER dans de nombreuses collectivités
- Forte hétérogénéité territoriale de mise en œuvre

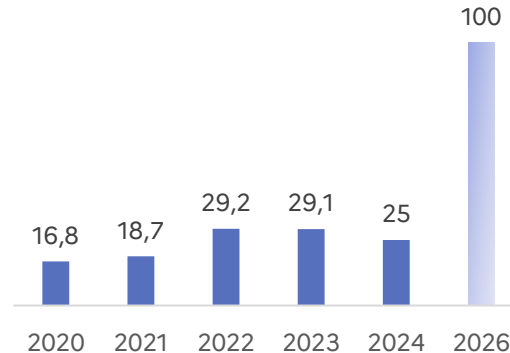
### Cadre législatif : Art 58 loi AGECE

Obligation d'intégration de produits issus du réemploi, réutilisation ou recyclage dans les achats publics

## Part des marchés publics environnementaux

Une diffusion progressive des exigences environnementales dans les achats publics

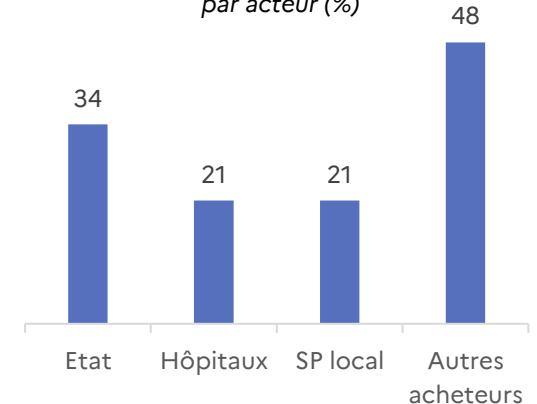
Part des marchés publics intégrant au moins une considération environnementale (%)



## Ventilation par acteurs publics

Une dynamique encore hétérogène selon les catégories d'acteurs

Part des marchés publics intégrant au moins une considération environnementale par acteur (%)

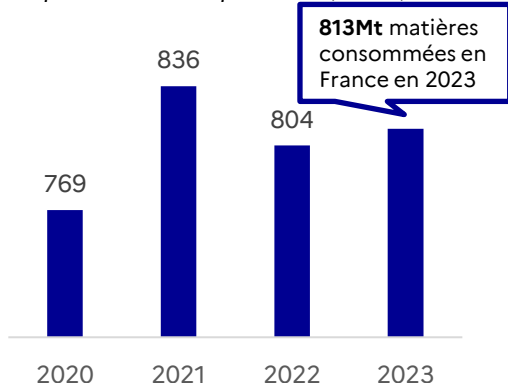


# Economie circulaire | La France peut encore renforcer sa souveraineté face aux matières importées, et capter plus de valeur

## Une dépendance structurelle

Une consommation importante et qui semble se maintenir au-delà des fluctuations

Consommation de matières premières par l'économie française (en Mt)

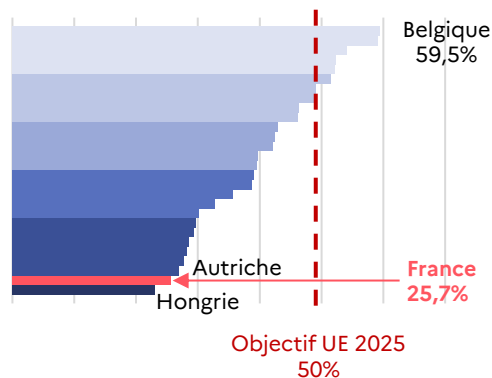


**38% de matières importées dans l'empreinte matière de la France**

## Un retard spécifique à rattraper : le plastique

La France, un des premiers pays consommateurs en volume total, et un des derniers à le recycler

Taux de recyclage des emballages plastiques en 2023 (%)



## Un potentiel de création de valeur à exploiter

### Réduire nos dépendances

- Recours massif aux matières premières
- Dépendance aux importations de ressources
- Vulnérabilité économique et géopolitique

### Sortir progressivement d'un modèle économique encore trop linéaire

- Consommation de matière encore élevée
- Prévention des déchets insuffisante
- Valorisation matière encore incomplète

### Renforcer notre industrie

- Chaines de valeur circulaires encore incomplètes
- Potentiel de réindustrialisation et de valeur ajoutée

# Economie circulaire | Des indicateurs qui montrent une transformation engagée

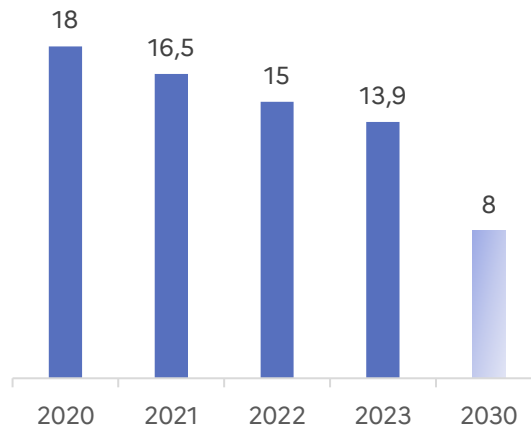
## Progression de la collecte, tri, recyclage sur certaines filières

- Progression de la collecte des déchets sous REP passée de 44% à 60% sur la dernière décennie ;
- Progression du taux de recyclage des déchets sous REP 39% à 50% ;
- Déploiement progressif des dispositifs de tri à la source et collecte sélective ;
- Hétérogénéité persistante des performances selon les filières.

## Réduction de la mise en décharge

Une mise en décharge qui tend à se réduire

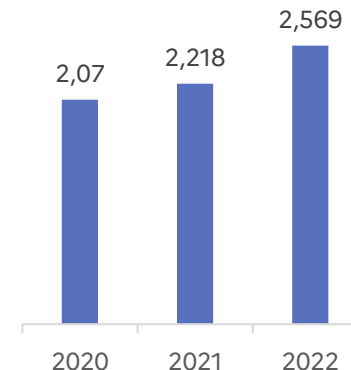
Quantité de déchets mis en décharge (en Mt)



## Croissance de la réparation

Une diffusion progressive des logiques d'allongement de durée de vie des produits

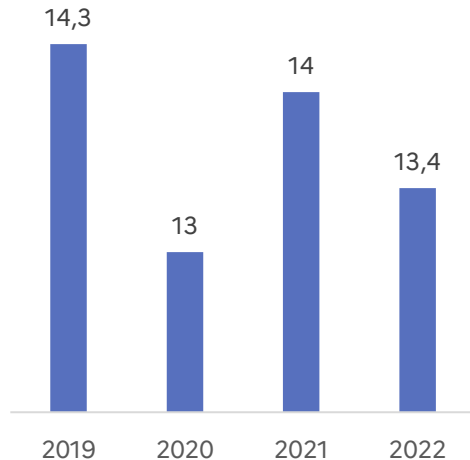
Chiffre d'affaires de la branche d'activité de la réparation de biens personnels et domestiques (en Md€/an)



# Economie circulaire | Une transition encore incomplète à l'échelle macroéconomique

## Empreinte matière encore élevée

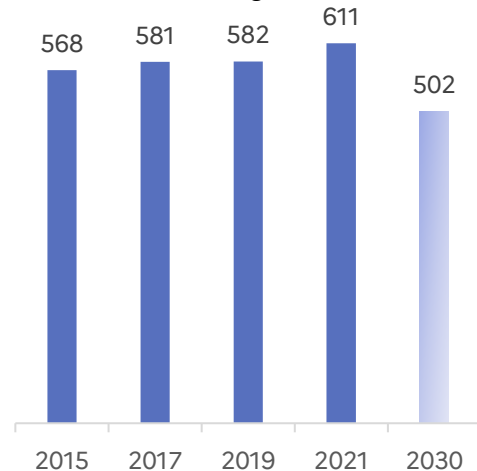
Empreinte matière (t/hab)



Une consommation de matières encore élevée et fortement dépendante des importations.

## Réduction des déchets limitée

Quantité de déchets ménagers et assimilés (kg/hab)

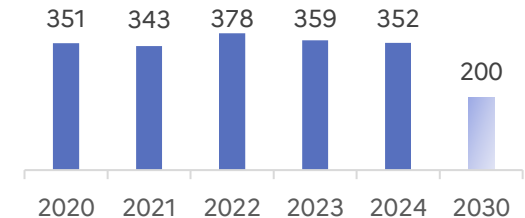


L'action se concentre sur la fin de chaîne, pas suffisamment sur les volumes.

## Plastiques à usage unique : une consommation encore élevée, une baisse insuffisante

- Mise sur le marché de plastiques à usage unique en baisse insuffisante

Ex: Nbre de bouteilles en plastique à usage unique mises sur le marché (Mt)



- Omniprésence persistante, notamment en grande distribution

- Objectifs de réduction encore non atteints

- Ecart entre ambitions réglementaires et pratiques des acteurs

- Priorité encore largement donnée au recyclage plutôt qu'à la réduction à la source

# Economie circulaire | Les voies pour faire de l'économie circulaire un pilier de durabilité et de souveraineté économique

## Sobriété : réduire la dépendance sur les ressources

- **813Mt consommées / an**
- Diminution de la consommation de matières
- Intégration encore limitée dans les modèles économiques
- Fixer un objectif national de réduction de la consommation de matières

## Réparation, réemploi, reconditionnement : conserver la valeur des produits plus longtemps

- **Activités intensives en emplois non délocalisables**  
*ex : Le lavage industriel d'emballages réemployables pourrait représenter 20 000 emplois directs supplémentaires*
- **Potentiel significatif** (réparation, réemploi, reconditionnement)  
*ex : pour le secteur du reconditionnement, potentiel de +30% de valeur ajoutée d'ici 2030*
- **Besoin de structurer des filières nationales** de réparation, réemploi et reconditionnement

## Recyclage : réinjecter les matières dans l'économie nationale

- Ecart de **compétitivité** structurelle avec les matières vierges qui devra être compensé par les primes à la réincorporation et au passage à l'échelle
- Besoin de sécuriser les **débouchés** et les investissements

### Principes structurant l'action du gouvernement

- Porter une vision industrielle pluriannuelle ;
- Donner la priorité à la réparation, au réemploi et au reconditionnement, et structurer les filières ;
- Créer des débouchés économiques pour les matières recyclées ;
- Territorialiser les filières et soutenir l'emploi local.

Ces principes structurent les révisions des cahiers des charges des REP, comme pour la REP Textiles, linges et chaussures annoncée en avril 2026.

# Economie circulaire | Faire de l'économie circulaire un levier de souveraineté dans les territoires ultra-marins

## Territoires concernés

### DROM

- Guadeloupe
- Martinique
- Guyane
- La Réunion
- Mayotte

### COM

- Saint-Martin
- Saint-Pierre-et-Miquelon

-> Territoires à forte contrainte logistique et faible densité d'infrastructures

## Des contraintes structurelles qui engendrent des coûts et performances dégradés

4/100K

Décheteries/ hab  
(7/100 000 pour l'hexagone)

70%

La gestion des déchets en OM est  
70% plus cher qu'en hexagone

67%

De taux d'enfouissement moyen  
des déchets ménagers  
(14% pour l'hexagone)

## Une opportunité d'économie circulaire territoriale

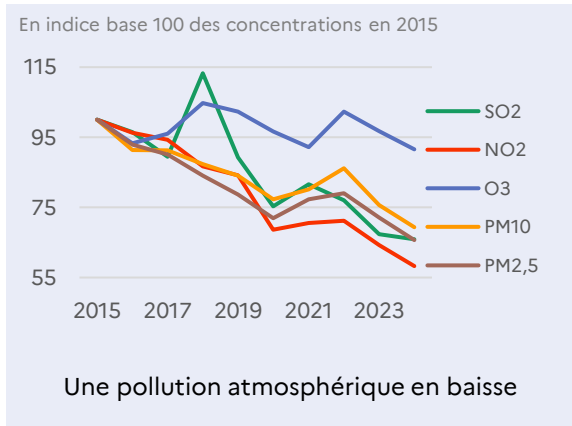
- Développement de filières locales de réparation et réemploi
- Réduction de la dépendance à l'enfouissement
- Structuration de circuits logistiques courts adaptés aux territoires insulaires
- Amélioration de la souveraineté
- Enjeux sanitaires et environnementaux élevés
- La montée en puissance des REP reste inégale malgré le cadre de la loi AGEC
- Une approche adaptée par territoire

# Bilan de la planification écologique

## Santé environnementale

# Santé-environnement | Le 4<sup>ème</sup> PNSE a permis des avancées et doit désormais faire l'objet d'une suite

## Des politiques publiques qui progressent, des outils qui se consolident



### Quatrième Plan National Santé Environnement

2021-2025

4 axes  
 20 actions  
 50 sous-actions

+ 90 % terminées

ou en cours de finalisation

Plus de **235 initiatives territoriales** inventorisées sur la plateforme Territoire engagé pour mon environnement, ma santé

Green Data for Health met à disposition plus de **130 bases de données**



Création de 5 plateformes de prévention en santé environnement dédiées à la reproduction et de l'Institut One Health

## Une réalité sanitaire qui reste préoccupante et nécessite d'amplifier les actions

Plus de **40 000 décès** par an imputés à la **pollution atmosphérique**

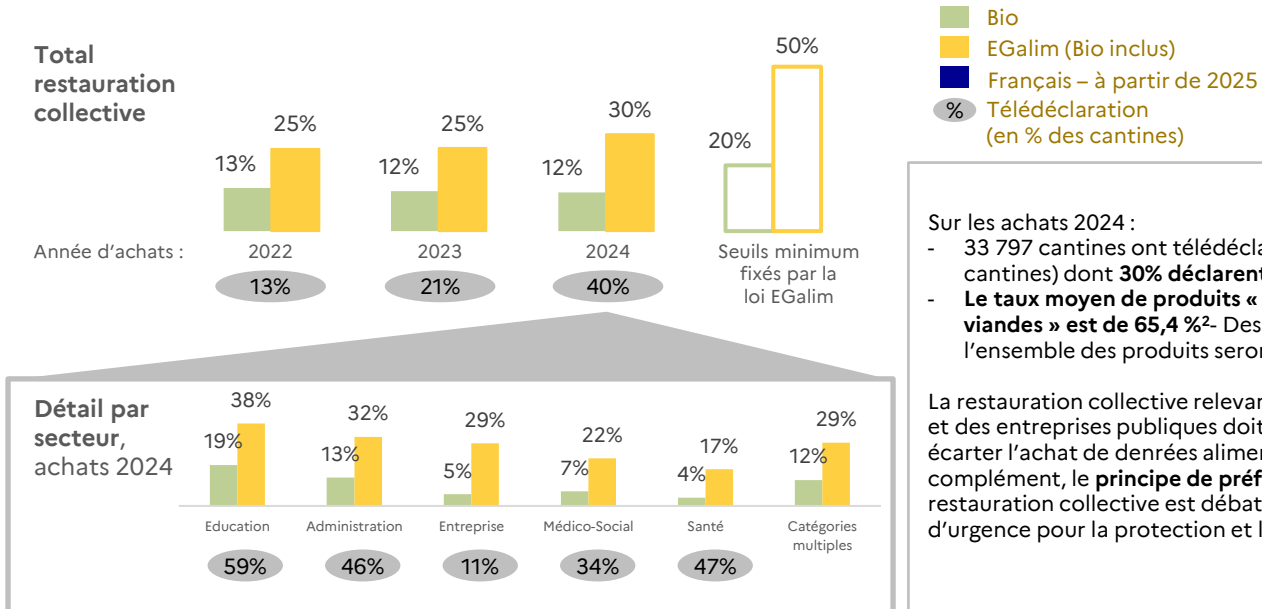
**36 %** des moins 3 ans dépassent la dose journalière tolérable de **cadmium**

Plus de **5 700 décès** liés à une exposition à la **chaleur** en 2025.

**28,5 %** des Français exposés à une eau contaminée aux **pesticides** à des niveaux non conformes.

# SNANC | La part des achats Bio et EGalim en restauration collective progressent mais restent en deçà des cibles

Evolution de la part d'achats de produits « Bio » et « EGalim » en restauration collective (en valeur)<sup>1</sup>



Sur les achats 2024 :

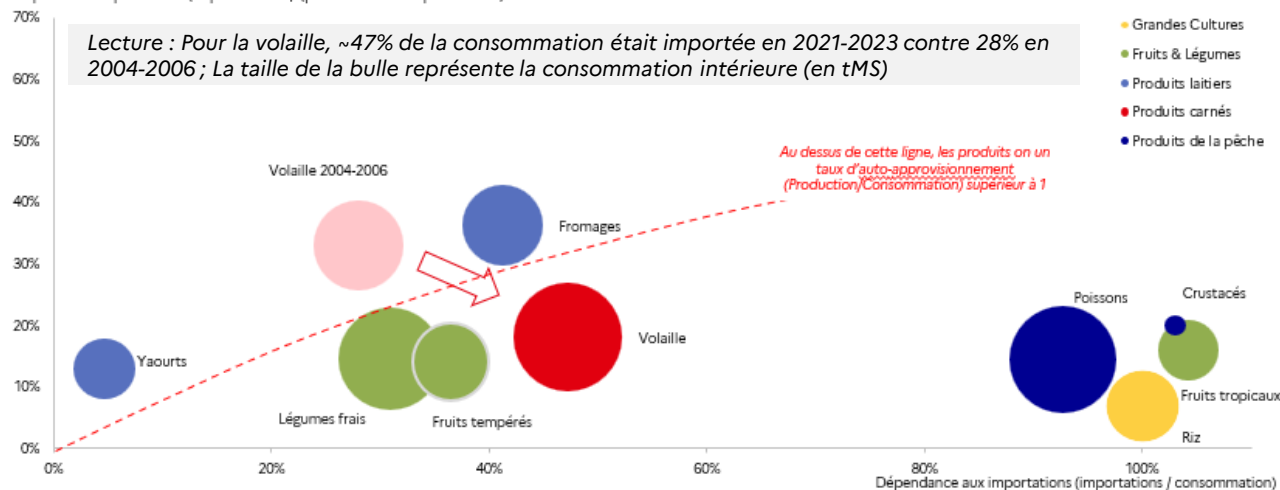
- 33 797 cantines ont télédéclaré leurs achats (soit ~40% des cantines) dont **30% déclarent respecter les seuils EGalim**
- **Le taux moyen de produits « origine France » pour la famille « viandes » est de 65,4 %**- Des données sur l'origine de l'ensemble des produits seront collectées à partir de 2025

La restauration collective relevant de l'Etat, de ses établissements et des entreprises publiques doit privilégier les circuits courts et écarter l'achat de denrées alimentaires non européenne. En complément, le **principe de préférence européenne** en restauration collective est débattu dans le cadre du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles.

# SNANC | L'évolution des comportements et des régimes : levier clé dans la baisse de notre empreinte carbone et l'amélioration de notre souveraineté

## Exposition au commerce extérieur de quelques filières agro-alimentaires – 2021-2023

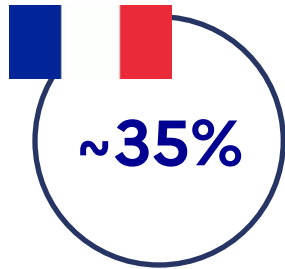
Capacité d'exportation (exportations / (production + importations))



Agir sur les tendances de consommation est indispensable pour participer à regagner en souveraineté de certaines filières, a fortiori sur des filières non relocalisables à l'échelle (riz, certains poissons dont le saumon importé à près de 100% et le cabillaud à 97%, fruits tropicaux, certaines volailles).

# SNANC | Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation sur les aliments ultra-transformés (AUT)

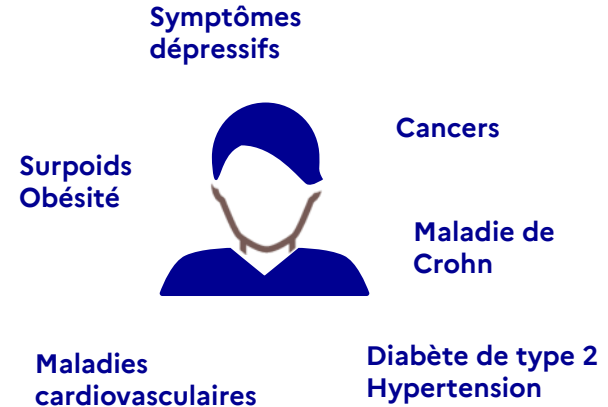
Part des aliments ultra-transformés dans notre alimentation



Apports caloriques venant des aliments ultra transformés **AUT**



De nombreuses études scientifiques récentes suggèrent des impacts importants sur la santé

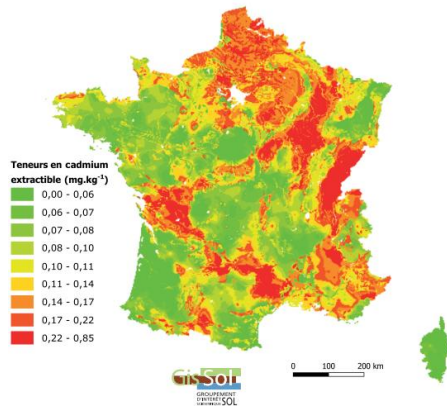


L'avis de l'Anses du 19 novembre 2024 indique que « le concept d'aliments ultra-transformés est insuffisamment étayé scientifiquement » et que « les classifications existantes ne peuvent pas servir directement de base à la construction d'outils de prévention des maladies chroniques non transmissibles tels que des recommandations ».

# Cadmium | Une imprégnation des sols avec des conséquences sur la santé publique

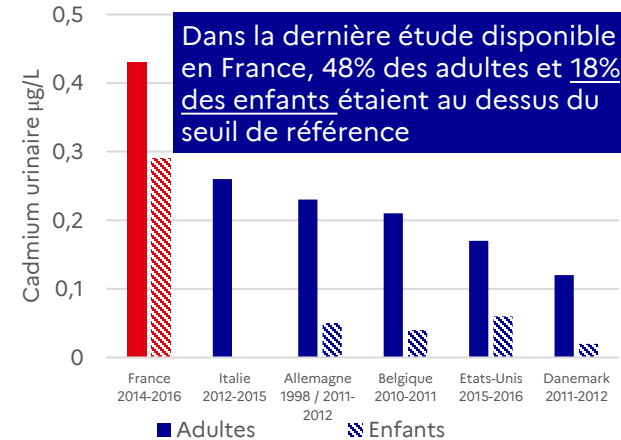
## De nombreux sites pollués ou potentiellement pollués au cadmium

Teneurs prédites en cadmium extractible des horizons de surface (0-30cm)



## Une contamination des enfants et adultes bien au-dessus des autres pays

Comparaison du taux de cadmium adultes et enfants en France et à l'étranger – Santé Publique France 2021



D'après l'Anses, le Cadmium est classé **cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction**. Il est reconnu comme **cancérogène certain pour le poumon** en milieu professionnel. Il est aussi suspecté d'induire d'autres **cancers (pancréas, vessie, prostate et sein)**. (...) entraîne des atteintes rénales (...), augmente le **risque d'ostéoporose** et [a] des effets indésirables notamment sur le **neurodéveloppement**

# Bilan de la planification écologique L'action européenne de la France en matière environnementale

# Europe | L'engagement de la France pour la préférence européenne et la compétitivité verte

## Constats

- **Concurrence internationale** accrue et parfois déloyale sur les normes climatiques et environnementales
- Pour l'**acceptabilité** de la transition écologique, les investissements consentis doivent créer des **emplois verts locaux**
- Nécessité de **soutenir l'industrie européenne** dans les secteurs stratégiques de la transition verte

## L'Industrial Accelerator Act : un premier pas perfectible

- Un périmètre géographique assez peu ambitieux (contenu originaires de nombreux pays tiers assimilé à une origine européenne )
- Une couverture sectorielle intéressante en ce qui concerne la décarbonation (acier, ciment, aluminium, technologies net zéro, automobile) mais qui exclut à ce stade les produits biosourcés.
- Un travail important à faire sur les critères du Made in Europe

## Perspectives

- Utiliser pleinement la future révision des marchés publics : conforter et ne pas affaiblir les mesures pionnières françaises en matière de commande publique durable
- Ne pas se limiter à une approche par empreinte carbone.



# Europe | La révision du marché carbone ETS 1 et des normes d'émissions CO2 des véhicules légers neufs

Depuis 20 ans, l'ETS 1 est un pilier de la politique climatique et énergétique à l'échelle européenne et française



- **50%** de réductions d'émissions UE pour la production d'électricité et l'industrie depuis 2005.

**1,7 Md€/an** en moyenne pour la France sur les 5 dernières années.



**5,5 Md€/an** à l'échelle européenne pour le Fonds Innovation dont la France est bénéficiaire.

La France défend un ETS ambitieux et propose des solutions concrètes pour l'améliorer

1. **Révision de la trajectoire de baisse du plafond d'émissions** alignée avec l'objectif climatique de -90% d'émissions d'ici à 2040, adopté en novembre 2025.
2. **Avance des recettes futures de l'ETS 1** pour financer la banque de la décarbonation de l'industrie.
3. **Renforcement du MACF afin de mieux protéger les secteurs soumis à l'ETS 1** ainsi que les secteurs aval et les exportations.
4. **Révision de la méthode de définition des benchmark industriels**
5. **Prolongement de la compensation des coûts indirects** au-delà de 2030.

La France défend l'électrification des véhicules et la préférence européenne

Les discussions au niveau européen sur la révision du règlement CO2 des véhicules légers neufs se poursuivent

La France a un **double objectif** :

- le maintien de signaux clairs en faveur de l'électrification, avec un **objectif cible maintenu à horizon 2035** et une trajectoire de réduction des émissions au-delà
- des exigences de **préférence européenne**.

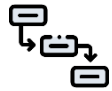
# Annexe – Retour sur le 4<sup>ème</sup> Conseil de planification écologique

# Suivi | Les actions prévues lors du CPE4 du 31 mars 2025 ont été mises en œuvre

4 priorités définies au CPE4

Sur les 25 mesures annoncées

3 mesures majeures réalisées



Réduire nos dépendances



Protéger les Français



Promouvoir en France et en Europe une **réindustrialisation verte** porteuse de résilience économique



10 ans après l'Accord de Paris, continuer à **mobiliser à l'échelle internationale**



Partiellement réalisées

Entièrement réalisées

Accélération du **verdissement des flottes** d'entreprise

**Poursuite du soutien de France 2030** aux filières industrielles de la décarbonation et **augmentation de 1,6 Md€ dans la loi de finances 2025** des moyens consacrés à la **décarbonation de l'industrie**

**Sommet UNOC** de Nice ayant permis des avancées majeures sur la protection des océans